

aucun peuple, ni dans aucun siècle; et sous ce rapport, comme sous celui des forfaits, la convention est et restera sans égale.

La Suisse qui offrait peu de chances de tranquillité à Du Mouriez, lorsqu'il y était arrivé, parce que l'émigration y était en grand nombre et y avait une grande influence, la Suisse ne pouvait plus que lui offrir des dangers lorsque les armes françaises furent réconciliées avec la victoire, et que la guerre fut transportée sur le sol de l'Allemagne. En outre, il lui eût été difficile d'y publier, avantageusement pour lui, l'ouvrage qu'il terminait, et dont tous les partis auraient cherché à entraver l'impression et la vente: et alors la publicité de cet écrit était réclamée, non-seulement par le soin de sa réputation, mais encore par le besoin de se procurer les choses indispensables à la conservation de l'existence. C'est au récit de sa vie qu'il allait devoir son pain!

C'est avec cet orgueil que l'on parle de la pauvreté du général Du Mouriez, parce que c'est une réponse victorieuse à quelques-unes des calomnies les plus accréditées contre lui. « Dans sa fuite, dit-on, il a emporté le trésor de l'armée.... Tout en s'élevant contre les rapines des commissaires de la convention dans la Belgique, il y a participé... déjà, en Champagne, il avait reçu de l'argent des Prussiens pour ne pas inquiéter leur retraite. » Et cet homme qui, pendant quelques mois de ministère, avait eu à sa disposition six mil-

lions dont il ne devait aucun compte, qui, général en chef pendant huit mois, avait exercé une grande autorité sur l'administration, avait obtenu de grands succès, avait conquis des provinces renommées pour leur opulence, il a quitté son armée avec son épée et vingt-cinq louis! La vente de ses chevaux n'ajouta que bien peu à ses faibles ressources, et les secours de l'amitié furent bientôt les seuls moyens de vivre qui lui restèrent!

Au premier rang de ses amis généreux qui lui ouvrirent leur bourse, il faut citer le comte Xavier de Schomberg¹, son neveu; mais il faut faire plus, il faut transcrire une de ses lettres.

« J'ai reçu votre lettre le 10 par une main tierce: « n'étant pas à Dresde, je n'ai point vu la per-
« sonne qui en était chargée, mon bien cher gé-
« néral!

« C'est avec bien du plaisir que je reçois de vos
« nouvelles, quelque triste que soit le tableau que
« vous me faites de votre situation. Votre santé est
« bonne, et vous conservez votre courage.

« Vous me demandez des détails sur ma posi-
« tion: elle n'est pas belle non plus. Ma femme
« m'écrit de France que ses biens et les miens

¹ Le comte de Schomberg, descendant du grand général de ce nom, et fils de la sœur du général Du Mouriez, était colonel de dragons au service de la France, son pays adoptif. Il était trop éclairé pour s'attacher à la contre-révolution; mais il était trop fidèle pour abandonner son roi. Il le défendait aux Tuileries le 10 août, et il eut le bonheur d'échapper à la mort. Ce n'est qu'après l'emprisonnement de Louis XVI qu'il quitta la France.

« sont séquestrés, ravagés, chargés d'impositions, de
 « dettes et d'arrérages ; en un mot qu'elle est rui-
 « née. Quant à moi, les charges trop pesantes que
 « j'ai eues, et différentes circonstances m'ont forcé
 « de contracter quelques dettes qui me mettent
 « à la gêne ; je me suis même condamné à quelque
 « temps de solitude, que je consacre à l'étude et à
 « réparer ma fortune.

« Ne croyez pas que je vous dise ceci pour vous
 « refuser, mon bien cher général ; il est très-vrai
 « que je n'ai pas l'argent que vous me demandez,
 « en ce moment ; mais je viens de parler à un
 « homme d'affaires qui me le procurera d'ici à
 « huit jours : tout aussi bien ne pourrais-je vous
 « l'envoyer avant de savoir comment vous l'adres-
 « ser d'une manière sûre ; je crois la voie d'un
 « banquier préférable. Daignez, très-cher géné-
 « ral, me mander à qui vous donnez commission
 « de le toucher ; et je remettrai à Dresde, à tel ban-
 « quier que vous vous ferez indiquer, la somme
 « de 200 écus d'empire. C'est pour moi un plaisir
 « d'emprunter pour une telle occasion. Au sur-
 « plus, pour que vous ne vous gêniez pas avec
 « moi, je vous avouerai que ma fortune étant au
 « plus bas dans ce moment, à moins d'un boule-
 « versement général, ne peut un jour que s'amé-
 « liorer ; et dans ce cas, toute possibilité de vous
 « être utile serait pour moi un complément de
 « bonheur.

« Croyez que je suis votre Xavier plus que ja-

« mais. Je vous aime plus par inclination que par
 « devoir : c'est plus sûr dans un temps où per-
 « sonne ne remplit le sien. Ce n'est pas que mon
 « devoir ne soit ma religion et l'objet de mon
 « culte, car on sent le besoin d'un point de rallie-
 « ment dans l'éparpillement général. Je vous em-
 « brasse tendrement, et vous respecte autant dans
 « le malheur que dans la prospérité. »

C'est avec l'argent qu'il reçut alors, que Du Mouriez se remit en route pour se retirer à Ham-
 bourg, en traversant de nouveau toute l'Alle-
 magne. Il y arriva le 24 avril 1794, se hâta de
 mettre la dernière main au récit de sa vie, en
 surveilla lui-même l'impression, ce qui l'occupa
 tout le reste de l'année, et y joignit une nouvelle
 édition du volume qu'il avait déjà imprimé sous le
 titre de *Mémoires*.

Ce volume, dont l'introduction en France était
 impossible, avait fait une grande sensation en
 Allemagne. Les étrangers, moins entraînés par
 leurs passions, lisaient et jugeaient avec moins de
 partialité : quelques-uns d'entre eux, avec qui Du
 Mouriez avait eu autrefois des relations et qui les
 avaient rompues, revinrent à lui ; d'autres, qui ne
 l'avaient jamais connu, conçurent le désir de le
 connaître, et éprouvèrent le besoin de lui témoi-
 gner leur estime. Enfin des hommes distingués
 par leur caractère, leur rang ou leurs fonctions,
 allèrent plus loin, et voulurent se l'attacher, parce
 qu'ils savaient apprécier l'utilité dont il pouvait

être. L'un d'eux, qui se montra constamment son ami, et qui remplissait les plus hautes fonctions de la diplomatie, fut chargé d'engager Du Mouriez à entrer au service de la grande impératrice, qui voulait, à cette époque, mettre enfin à exécution ses projets si long-temps médités contre la Pologne. Sans doute personne n'était plus capable d'exécuter les desseins de Catherine, que l'homme qui, vingt ans auparavant, les avait combattus avec le courage et l'intelligence les plus rares, et qui, pendant un séjour assez prolongé en Pologne, et après une étude approfondie et fortifiée par la pratique, du caractère des Polonais, avait été amené à désespérer de leur cause et à l'abandonner. La position du général Du Mouriez, sa proscription, sa pauvreté pouvaient l'engager à accepter des offres qui, faites par un ambassadeur et avec recommandation du plus grand secret, annonçaient suffisamment la source d'où elles partaient. C'était au moins un asile qu'on lui ouvrait contre les besoins et les dangers qui l'environnaient. Il préféra rester en proie à ces besoins, en butte à ces dangers. Il venait de guider ses concitoyens dans les combats au nom de la liberté et de la patrie; il ne voulut pas changer de drapeaux. Il se souvenait que, jadis, il avait lui-même ranimé dans des âmes énervées le feu de l'indépendance: comment aurait-il pu se placer à la tête de ceux qui allaient river les fers de la Pologne? Malgré tous les désagrémens que pouvait lui attirer son refus, il y

persista; et même un instant il fut tenté d'aller se ranger à côté de Koczinsco, et de chercher la mort dans des combats où l'on ne pouvait succomber qu'avec honneur.

Le besoin de ne pas s'éloigner de la France, à laquelle il espérait toujours être utile encore; retint Du Mouriez à Hambourg ou dans les villages environnants. C'est de là qu'il observait ces commotions immenses qui menaçaient de s'étendre encore et de ne finir que par une ruine européenne, cette affreuse domination de Robespierre, dont le principe, les moyens et l'objet sont encore un mystère inexplicable, et dont la fin subite, et imprévue pour ceux même qui firent tomber le dictateur, devait rétablir le combat entre la révolution et l'ultra-révolution: cette espérance fut trompée. Les journées de thermidor n'eurent pas tous les résultats qu'on devait en attendre. La lutte des hommes continua dans la convention; mais ces conventionnels, alors divisés, avaient jadis été trop unanimes dans de grands attentats, pour qu'entre eux il fût beaucoup question de principes. Un sentiment qui dominait la majorité pouvait devenir le germe de tout le bien qu'on désirait: ce sentiment, c'était la honte de la tyrannie qui avait pesé sur la convention comme sur la France; c'était l'horreur du sang versé; c'était le besoin de se disculper d'y avoir participé; enfin c'était la nécessité reconnue d'abandonner à la justice nationale les principaux de ceux qui, sous ce nom de

justice nationale, avaient promulgué et exécuté, pendant quatorze mois, les arrêts de la plus abominable tyrannie. Le rappel des proscrits du 31 mai, qui avaient échappé au supplice, au suicide ou à la déportation, semblait devoir amener une grande expiation, puis une grande pacification; mais dès les premiers pas on sentit l'impossibilité de réussir. Les coupables avaient trop de complices parmi les accusateurs et les juges : la majorité avait trop de choses à faire oublier; elle avait elle-même trop besoin d'indulgence, pour vouloir user de rigueur; et, après quelques condamnations qui parurent des grâces, on s'arrêta épouvanté du mot *réaction*, et on consentit à une trêve, jusqu'à ce que des circonstances nouvelles vinssent ranimer les dissensions mal éteintes.

Le général Du Mouriez ne se contentait pas d'observer, il écrivait ses observations pour l'utilité de ses concitoyens. Le premier de ces écrits : *Coup-d'œil politique sur l'avenir de la France*, est du mois de mars 1795, et a pour épigraphe ces vers de Dubelloy :

De ses enfants absents la France est plus chérie;
Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

Dans cet ouvrage, remarquable par la profondeur des idées, par la clarté de leur expression, par la certitude des prédictions, l'auteur cherche à convaincre les Français que la paix, que leurs triomphes doivent rendre honorable, pouvait

seule leur fournir les moyens d'assurer l'indépendance de leur pays, et qu'un retour à la monarchie limitée était la seule garantie de leurs libertés.

« Sparte était une république (dit-il) : elle avait
« des rois ; l'Angleterre peut bien être regardée
« comme une république : elle a des rois. C'est même
« la balance des deux pouvoirs bien établie, qui
« fait dans l'un et dans l'autre de ces deux exemples
« la solidité de la constitution, et par conséquent
« le bonheur et la force de la nation. La France
« peut donc rester république, une et indivisi-
« ble, etc., etc. »

Cet ouvrage fut suivi de très-près par la lettre du général Du Mouriez au traducteur de l'histoire de sa vie, lettre dont le but était d'ajouter quelques développements à sa justification, et de répondre aux attaques dont sa vie et ses mémoires imprimés avaient été le prétexte. Mais ce n'est pas assez pour lui d'avoir ajouté de nouvelles preuves de son dévouement à son pays, de sa fidélité aux vrais principes de la liberté; l'avenir de la France l'occupe bien plus maintenant que le soin de sa justification; et des observations sur cet avenir succèdent bientôt à tout ce qu'il y a de personnel, et font de cette lettre comme une suite de l'écrit qu'il avait publié deux mois auparavant sur le même sujet.

Mais tandis qu'il écrivait, la lutte des hommes recommençait à Paris et dans le sein même de la

convention. Le peuple, entraîné par quelques-uns de ces grands coupables que rien ne pouvait rassurer, parce que leur conscience les agitait, le peuple revenait aux maximes et aux habitudes de l'insurrection; et ce n'est que par le plus heureux hasard, que la France ne fut pas relancée dans les tempêtes de l'anarchie. Un bien résulta encore de ce mal, et de la violation de la représentation nationale. On sentit plus vivement la nécessité de se délivrer des hommes de l'ultra-révolution, de rentrer dans un système constitutionnel, qui rendît plus de force au gouvernement, qui séparât le pouvoir exécutif du pouvoir législatif, qui enfin ne fit pas de l'assemblée des législateurs la source de l'anarchie.

Le général Du Mouriez, en apprenant ces événements et ces dispositions de la convention, qui semblait vouloir en appeler de tous ces projets aux assemblées primaires de la France, se hâta d'élever, vers les hommes qui devaient composer ces assemblées, une voix bien capable de triompher des erreurs et des passions, si les erreurs et les passions n'avaient pas été alliées à des intérêts puissants, et si la fatigue des uns et l'indifférence des autres n'avaient pas privé les intérêts généraux du secours des hommes modérés. La monarchie constitutionnelle est toujours le gouvernement que le général recommande au choix des Français; il va plus loin: il rappelle l'aîné des frères de Louis XVI, comme le roi qu'ils doivent choisir.

Je sais bien que la calomnie a cherché et trouvé des aliments dans cette conduite de Du Mouriez, et qu'elle l'osait présenter comme la preuve de ce qu'elle appelait ses anciennes trahisons, et l'abandon de ses principes. On est heureux de trouver dans l'écrit même une réponse à ces accusations; et comme on ose les répéter, il faut oser citer:

« Je ne cherche point, en émettant mon vœu
« qui n'a pour objet que le bonheur de ma patrie,
« à faire ma cour à l'héritier naturel de la couronne
« de France. Je suis sûr que mon opinion redou-
« blera encore la haine de ses courtisans. Elle
« m'attirera même la sienne, si l'infortune ne l'a
« pas guéri des préjugés, qu'il a sucés avec le lait
« dans le palais de ses pères.

« S'il avait le malheur de croire pouvoir se faire
« roi par la force des armes, ou par le secours
« des puissances étrangères, je le regarderais
« comme l'ennemi de sa patrie, dont il s'est quali-
« fié le premier citoyen dans le serment qu'il a
« prêté à l'hôtel de ville de Paris, de son plein gré,
« et sans y être provoqué.

« En souhaitant que ce prince se rende digne,
« par une conduite sage, des vœux que je forme
« pour que la nation l'appelle à la royauté; je re-
« garderais son acceptation comme un acte de ré-
« signation aux devoirs que lui impose sa naissance;
« car je n'envisage pas comme un bonheur pour
« ce prince, de s'asseoir sur un trône ensanglanté
« et entouré de précipices.

« Je crois qu'il ne peut s'y soutenir qu'en se persuadant très-intimement, que son seul titre pour y monter est la volonté de la nation qui l'appellera; qu'il ne peut s'y asseoir et s'y maintenir, qu'en s'attachant à la constitution qui forme le seul lien, le seul contrat social entre lui et le peuple, lequel conserve sa souveraineté, en lui confiant le pouvoir exécutif pour gouverner en vertu des lois faites par ses représentants.

« Si ce prince a le malheur d'avoir une opinion différente, je le plains sincèrement; mais je plaindrai encore bien plus ma patrie, si elle se trompe dans le grand acte de souveraineté qu'elle va exercer dans le choix d'une constitution. » (Aux assemblées primaires de France, juillet 1795; pages 179, 180, 181, 182.)

C'est comme bon Français, et parce qu'il avait acquis la conviction que le gouvernement monarchique était le seul convenable, non-seulement à la France, mais encore à toutes les nations de l'Europe, que le général Du Mouriez en demandait le rétablissement; et lorsqu'il appelait l'attention des Français sur le comte de Provence, ce n'était encore que par amour pour son pays, pour éviter la continuation de cruels déchirements, et enfin pour sanctionner tous les droits.

Une nouvelle occasion s'offrit bientôt de prouver qu'il n'avait pas abandonné ses principes, et Du Mouriez la saisit. Le jeune fils de Louis XVI avait enfin échappé aux douleurs de la vie et à la

barbarie de ses gardiens. A peine la tombe eut renfermé le malheureux enfant qu'apparut une proclamation ou déclaration, au nom de Louis XVIII, Roi de France et de Navarre. Le général la lit, et bientôt il y répond :

« Mon patriotisme et mon expérience m'entraînent, et me font un devoir indispensable de donner mon opinion sur l'écrit pseudonyme qui m'est tombé dans les mains, et que je regarde comme une pièce dangereuse, dans quelque esprit qu'elle ait été composée.

« Je ne joue plus aucun rôle dans la révolution française; mais ni la proscription, ni les calomnies ne m'empêcheront d'être Français: je porte partout ce signe de réprobation ou de gloire, et jusqu'à mon dernier soupir je ferai des vœux pour le bonheur de mon pays; et je donnerai toujours mon avis, même sans être consulté, à ceux qui peuvent ou l'opérer ou le détruire, parce que mon cœur et mon esprit sont continuellement tendus vers cet objet. »

C'est ainsi que Du Mouriez entre en matière; il examine ensuite la proclamation en elle-même, dans ses principes, dans son but, dans ses résultats probables; et, après en avoir tour à tour exposé et combattu toutes les erreurs, toutes les inconvenances, tout le danger, il termine ainsi :

« C'est dans les bras de sa patrie qu'il (Louis XVIII) doit se jeter. Il doit éviter de *faire* le roi avant de l'être, et de parler de sa clémence et de

« sa justice, avant de pouvoir exercer l'une ou
 « l'autre de ces vertus royales. Son droit héréditaire est un malheur de plus, si la volonté générale ne le sanctionne pas. Si la couronne devenait
 « le prix du sang, son règne serait un fléau insupportable pour sa nation, et un danger perpétuel pour lui-même..... Une grande partie de cette
 « noblesse infortunée, que des circulaires perfides et coupables ont arrachée à leurs foyers, à leurs
 « emplois, à leurs familles, pour porter les armes contre leur patrie sous des drapeaux étrangers,
 « n'a recueilli que la mort et l'opprobre, pour prix de son dévouement et de ses sacrifices. Le reste
 « est menacé d'être encore victime de combinaisons imprudentes ou perfides. Voilà où conduit
 « cette persévérance aveugle à distinguer les citoyens français en trois ordres, qu'on veut relever encore dans une déclaration dictée par le
 « fanatisme substitué à la raison, par la morgue remplaçant la dignité; déclaration qui serait un
 « crime contre la patrie de la part du prince à qui on l'attribue, et qui certainement la désavouera.

« Non, cette pièce informe ne peut pas être du prétendant légitime à la couronne de France, qui n'est pas roi encore, et qui ne peut et ne doit l'être que par le consentement et l'amour d'une nation triomphante et libre, préparée, par les crimes de ses tyrans, à reprendre toutes ses vertus, dès que la raison et la philosophie s'assièront sur le trône, etc. etc.»

Le jugement porté sur la déclaration de Vérone, par le général Du Mouriez, était en tout conforme à celui des hommes sages de toute l'Europe; et l'effet, produit en France par cette déclaration, justifia bientôt les sinistres prédictions du proscrit. C'était à cette époque, que la convention s'occupait des modifications à faire à la constitution; et en consentant aux modifications constitutionnelles, les membres de la convention cherchaient à recueillir eux-mêmes, sous d'autres titres, les pouvoirs nouveaux, qu'en se dissolvant, l'assemblée allait créer. L'intérêt, la sécurité des conventionnels leur faisait un devoir de cette conduite; mais toute la France était trop fatiguée de ces hommes, pour se résigner à les supporter sous quelque dénomination que ce fût; et elle aurait, dans un instant, fait justice de leurs prétentions, si d'autres prétentions tout aussi inquiétantes, celles de la déclaration, n'avaient fait redouter un plus grand danger, et fourni des arguments sans réplique aux partisans de l'élimination d'un tiers seulement des membres de la convention; dans la composition des conseils qui allaient lui succéder.

La monarchie ancienne venait de développer ses bannières, de lancer son manifeste. La France républicaine promulguait ses principes dans une nouvelle constitution. A qui la garde et la mise à exécution des nouveaux principes constitutionnels devaient-elles être confiées? C'était là la question à décider; et les conventionnels la décidèrent ainsi:

« La république est menacée par la monarchie.
 « Les hommes les plus dignes des hautes fonctions
 « constitutionnelles sont ceux qui ont le plus fait
 « pour la république, et contre la monarchie; or,
 « c'est nous qui avons fondé la république, et qui
 « avons, non-seulement aboli la royauté, mais en-
 « core, en faisant rouler sur l'échafaud la tête du
 « dernier roi, donné un gage de notre détermi-
 « nation irrévocable de n'en plus souffrir. Donc vous
 « ne devez compter sur personne plus que sur
 « nous, pour le salut de la république, et pour re-
 « pousser et les prétendants et les étrangers¹. »

Pour répondre aux conventionnels de manière à convaincre la nation, juge en dernier ressort, il aurait fallu pouvoir, en rappelant leur longue et sanglante domination, placer, comme en regard, le langage de la raison, de l'expérience, de la modération, de la tendresse, l'aveu et l'abjuration de longues erreurs, et pouvoir dire : Voilà les engagements proposés par le malheureux frère du malheureux dont vous avez tranché la tête ! Alors du moins chacun aurait prononcé suivant le plus ou moins de confiance qu'il éprouvait; mais en n'entendant parler que de droits, de justice, de rigueur, de clémence, tout le monde se tourna de l'autre côté; on resta indifférent; et les conventionnels firent à peu près ce qu'ils voulurent.... Il faut même l'avouer; ils firent mieux qu'on ne pouvait l'attendre d'eux, et si on ne peut dire

¹ Analyse des discours prononcés à cette époque dans la convention.

qu'ils firent bien, on doit reconnaître qu'ils avaient amélioré, et qu'une fois du moins les hommes qui, pour le bonheur de la France, auraient dû dominer toujours dans la convention, y avaient exercé leur influence.

Ce nouvel état de choses devait exciter l'attention du général Du Mouriez; et, comme ses écrits antérieurs avaient fait une grande sensation en Allemagne, que toutes ses prédictions avaient été réalisées sous presque tous les rapports, tout le monde attendait de lui, et sollicitait des observations nouvelles sur les changements dans le gouvernement, et sur l'avenir de son pays. Il publia alors son ouvrage intitulé *de la République*, qui semblerait aujourd'hui au lecteur n'avoir été écrit qu'après les dissensions directoriales, et même après la ruine de cette constitution, objet de tant d'espérances.

C'est ainsi que, dans la solitude, obligé de cacher encore sa personne sous les noms de Duval ou de Crivelli, il révélait à la France et à l'Europe le général Du Mouriez, et réfutait à chaque instant le décret qui le proclamait traître à sa patrie, et qui le vouait aux dieux infernaux. Mais chacun de ses écrits, qui était un nouvel hommage d'amour et de dévouement à la liberté et à la France, un nouveau titre à la reconnaissance de ses compatriotes et à l'estime de tous les hommes de tous les pays, qui n'étaient ni despotes ni esclaves, devait nécessairement ajouter à la haine

que lui portaient ses proscriptionnaires de l'ultra-révolution et de la contre-révolution. Pour en obtenir le pardon du mal qu'ils lui avaient fait et qu'ils continuaient de lui faire, il aurait dû se signaler par quelque grande apostasie; et après avoir, comme tant d'autres, mérité la peine prononcée contre lui, il aurait été amnistié. Mais persister dans ses principes, sous le joug du malheur, sous le fer de la proscription, ne vouloir pas faire une concession à aucun parti, réclamer constamment la justice et la liberté pour tous, sans ployer devant aucune domination, rester innocent, c'était devenir impardonnable.

Une consolation, la seule qui ait adouci le souvenir des derniers moments de son généralat, l'échange de l'orpheline du Temple contre les commissaires de la convention, vint enfin mettre un terme à la plus vive de ses inquiétudes; mais les conventionnels, en rentrant dans leur pays, y rapportaient le souvenir d'une longue détention et des ressentiments, dont Camus, l'un des commissaires, se rendit l'interprète, dans un rapport qu'il présenta à l'assemblée. Ce rapport publié ensuite imposait à Du Mouriez le devoir de répondre; et cette réponse ne fut pas attendue long-temps: elle fut imprimée en mars 1796.

Il était impossible, à cette époque, où les passions n'étaient pas encore éteintes en France, où les partis étaient en trêve plutôt qu'en paix, où les intérêts de l'ultra-révolution étaient une grande

puissance, il était impossible, dis-je, que Du Mouriez s'attendît à voir la France accueillir sa justification. Tel n'était pas son but. C'est à une autre génération qu'il s'adresse, ou c'est à des étrangers: il l'annonce lui-même: « Cette apologie de ma part
« est sans intérêt pour l'époque présente; je ne
« peux pas être jugé par des hommes passionnés,
« je ne veux pas être absous par mes ennemis:
« quand même les circonstances adouciraient en
« ma faveur les passions hideuses qui m'ont pro-
« scrit, je me condamnerais moi-même pour long-
« temps au plus rigoureux ostracisme. Un seul
« motif pourrait vaincre mes répugnances et me
« ramener dans ma patrie, ce serait, si je pouvais
« lui rendre encore quelque service important, si
« je pouvais encore la sauver comme dans les
« plaines de la Champagne. J'aime trop mon pays,
« pour souhaiter qu'une pareille occasion se repro-
« duise.

« Je pardonne à mes concitoyens leur injustice et leur ingratitude à mon égard; je m'attriste de leurs calamités, je me réjouis de leur gloire militaire et de leurs avantages; je déteste leurs ennemis, surtout ceux qui sont au milieu d'eux et qui les égarent; je gémis sur leurs crimes, je plains leurs erreurs, j'abhorre tous les genres de tyrannie, j'adore la liberté; en un mot, je suis Français: mes voyages, ma vie isolée, mes études, mon expérience, toute mon existence appartient à ma patrie;

« et quelque part que je termine ma carrière agitée, on pourra graver sur ma tombe, malgré mes injustes persécuteurs: *Ci gît un Français libre.* »

Ce noble début de la réponse du général Du Mouriez à la répétition de l'accusation d'avoir trahi sa patrie, est, je puis l'attester, le tableau fidèle des sentiments qui l'ont constamment animé; et cet écrit, que je viens de relire tout entier, peu de jours seulement après avoir été méditer sur le marbre qui couvre les restes de mon illustre ami, a réveillé toutes mes douleurs, en rattachant à une tombe tous ses vœux et tous ses conseils pour le bonheur, toujours inutilement espéré, de son pays!

Tandis qu'il écrivait, les catastrophes qu'il prédisait se succédaient rapidement. La république, réorganisée sous d'autres formes, continuait de lutter avec des chances variées contre les dangers de l'extérieur et de l'intérieur. De grands hommes de guerre s'étaient élevés du milieu de ces hommes arrachés naguères à la paix de leurs foyers. La ligue des rois, tantôt victorieuse, mais plus souvent vaincue, se dissolvait insensiblement, mais les divisions intestines devenaient les auxiliaires les plus utiles des gouvernements, opiniâtres dans leur opposition aux principes de la liberté. L'harmonie ne put subsister long-temps entre les directeurs et les conseils; des conspirations réelles ou supposées firent prononcer des peines collec-

tives. La représentation nationale fut violée. On proscrivit, on déporta en masse. Des réactions amenèrent de nouvelles proscriptions: le directoire se dégradait et se mutilait de ses propres mains, tandis qu'un homme, jeune comme Alexandre-le-Grand, mais plus grand déjà et plus étonnant encore, préludait, par des exploits incomparables, à l'établissement d'une autorité rivale de celle du gouvernement; autorité qui n'était d'abord que celle de la gloire, et qui devait être bientôt celle de la force.

Il était impossible de ne pas désespérer de la république, et de ne pas prévoir l'établissement d'un pouvoir militaire, à la vue de ces discordes, et en entendant les appels faits tour à tour aux armées par les différents partis. Du Mouriez fut le premier à signaler, comme dans le lointain, le génie extraordinaire qui s'approchait à pas de géant; et il consigna dans le Spectateur du Nord, en avril 1797, son admiration pour le sauveur nouveau de la France, bien plus encore que pour le jeune conquérant de l'Italie; mais, en même temps, il voyait trop bien dans l'avenir pour ne pas apercevoir, au-delà de la saisie du pouvoir par un seul homme, les guerres interminables que lui ferait entreprendre la passion des conquêtes, ou même le besoin de conserver son ascendant par les mêmes moyens qui le lui avaient acquis. Dès-lors il dut signaler aussi les dangers qui menaçaient toute l'Europe, et que les succès des armes françaises

en 1797, et surtout le traité de Léoben rendaient imminents.

Au commencement de 1798, l'opinion publique de toute l'Europe réclamait hautement de tous les gouvernements la paix avec la république française; et tous les gouvernements, fatigués et meurtris d'une lutte si longue, étaient disposés à céder aux vœux des peuples, et même à faire des sacrifices. Le directoire de la république française sentait bien que les rois qui avaient commencé la guerre contre la France monarchique, parce qu'elle était en même temps constitutionnelle, ne pouvaient pas être de bonne foi dans leurs professions de bienveillance; et, comme la victoire lui donnait le droit d'être exigeant, il l'était sans mesure. Il faisait plus; partout où ses légions plantaient ses drapeaux, il établissait des républiques, appelait les peuples à la même liberté, et leur promettait la protection de la république-mère. Et c'est alors que les plénipotentiaires français, réunis à Rastadt avec les ministres de presque toute l'Europe, traitaient de la paix!

Le tableau spéculatif de l'Europe, que Du Mouriez publia à cette époque, dicté par de trop justes inquiétudes pour la France et pour l'Europe, se ressent de ce pressentiment; et sans doute il est tracé avec trop de sévérité; mais on y trouve partout le coup-d'œil sûr d'un grand homme d'état, et les conseils les plus salutaires pour les peuples et pour les rois. La France abusait de sa prospé-

rité; elle se laissait entraîner par les passions de ses gouvernants; il était évident qu'elle s'éloignait plus que jamais des principes de la révolution, et de la prospérité nationale qui en était le but; et plus le général Du Mouriez aimait son pays, plus il devait s'élever contre des maximes et une conduite, qui allaient prolonger et augmenter son malheur.

Ces écrits du général lui produisirent peu d'argent, et ce peu suffisait à sa modeste existence; mais ils fixèrent l'opinion de l'Allemagne sur le caractère et les principes du proscrit, et l'environnèrent d'une grande considération. En France même on osa prononcer son nom; et Lanjuinais, qu'on trouve toujours partout où il y a un grand mal à prévenir ou une grande injustice à réparer, avait déjà réclamé le rappel du décret de proscription contre le premier libérateur de la France, et son retour dans sa patrie. Lanjuinais! Vous n'avez pas entendu les expressions de la reconnaissance de l'illustre proscrit; elles n'ont pu arriver jusqu'à vous; mais souvent elles m'ont été redites; et jamais votre nom n'a été prononcé, sans obtenir un nouvel hommage et de nouveaux remerciements.

Des hommes du plus grand talent et du rang le plus élevé cherchèrent à consoler le général Du Mouriez des rigueurs du gouvernement de sa patrie, par toutes les attentions délicates, par tous les témoignages de considération qu'ils purent lui offrir. Un prince voulut être le premier de ses

amis, pour avoir le droit d'être le premier de ses bienfaiteurs, ou pour mieux dire, pour le mettre à même de n'en avoir pas besoin. Le prince Charles de Hesse-Cassel, gouverneur du Holstein, avait partagé toutes les préventions contre le général; mais son ame était trop pure et trop éclairée, pour ne pas chercher la vérité des accusations ou de la défense, et pour ne pas avouer son erreur, dont sa délicatesse s'accusait comme d'un tort. L'affection la plus vive amena bientôt l'amitié la plus intime, et le généreux prince ne s'occupait plus que du bonheur du proscrit. Il acheta une maison, la meubla, y envoya une voiture et des chevaux, puis, sous prétexte de faire une promenade, alla chercher son ami, l'y conduisit; et lorsque Du Mouriez loua la beauté du site, les avantages de la maison, le bon goût du tout ensemble: « C'est pour vous que je l'ai fait arranger, lui dit le prince: acceptez-la, avec une pension de quatre cents louis; je regrette seulement de ne pouvoir pas vous offrir davantage! » Le ciel a jusqu'ici exaucé les vœux de la reconnaissance; il a protégé les jours de ce digne prince, qui, dans un âge très-avancé, a conservé avec la santé du corps celle de l'ame, et ces affections tendres et philanthropiques qui ont fait le bonheur des peuples confiés à ses soins. Puisse-t-il long-temps encore en recevoir les bénédictions, et jouir de la tendresse et du bonheur de sa famille!

L'aisance dans laquelle se trouvait alors le gé-

néral, et le crédit que lui donnait l'amitié du prince, le firent rechercher par les hommes de tous les partis qui spéculaient sur l'utilité dont il pouvait être. Le frère de Louis XVI, qui avait été forcé de se réfugier à Mittau, où il avait des ministres et une espèce de cour, fut bientôt informé, par les agents qu'il avait à Hambourg, du changement de fortune de Du Mouriez. Ce prince avait commencé à sentir l'impossibilité d'une restauration par les armes de l'étranger, et surtout l'impossibilité de rétablir en France tout ce que la révolution y avait anéanti; et pensant que son retour en France ne pouvait se réaliser qu'avec le consentement et le secours de la nation française, ou du moins d'une grande partie de cette nation, il cherchait à se rattacher ceux qui, par leurs talents et leurs services antérieurs, avaient acquis quelque réputation, et qui pouvaient être utiles à sa cause; malgré le ressentiment qu'il avait de la réponse faite à la proclamation de Vérone, il voulut que des relations s'établissent entre ses agents et Du Mouriez, qui, acquérant de jour en jour une plus ferme conviction de l'impossibilité de conserver en France un gouvernement républicain, continuait de déclarer, d'écrire et d'imprimer qu'une restauration était la seule manière de finir la révolution, et de sauver la France.

Les premières ouvertures qui lui furent faites le trouvèrent d'autant plus disposé à favoriser les vues du prince, qu'on l'assurait que ce n'était pas

une contre-révolution qu'on voulait faire, que tous les droits seraient reconnus, qu'une constitution forte garantirait toutes les libertés, et que loin d'exercer aucune vengeance, le roi emploierait toute son autorité pour opérer une réconciliation générale. L'époque où ces relations s'établirent devait particulièrement engager le général Du Mouriez à contribuer à l'exécution de ce projet. Les dissensions entre les directeurs et les conseils, le réveil de tous les partis, le mécontentement de la nation, la guerre qui continuait avec plus de violence que jamais, le manque d'harmonie, les jalousies entre les généraux, les vices de l'administration militaire qui avaient amené des désastres en Italie et en Allemagne; tandis que Bonaparte et l'élite des troupes françaises arrosaient de leur sang et jalonnaient de monuments de victoire les sables de l'Égypte, d'où leur retour paraissait impossible; tout présageait une nouvelle crise, et de nouveaux bouleversements, à la faveur desquels l'étranger aurait pu imposer à la France le joug de sa volonté, peut-être démembré quelques provinces, et livré le reste à la merci de la contre-révolution. C'est ce que Du Mouriez voulait prévenir.

M. de Saint-Priest avait à Mittau le titre et les fonctions de ministre des affaires étrangères de sa majesté très-chrétienne; mais malgré ce titre, il avait beaucoup de justesse dans les idées, appréciait fort bien les choses, et par la sagesse de ses

principes, et la modération de son caractère, était propre à rattacher à la cause de l'ancienne dynastie les vrais amis de la patrie et de la liberté. Il écrivit lui-même à Du Mouriez, et fit tous ses efforts pour ramener une espèce de conciliation entre le prince et lui. Quand même le général n'aurait pas eu la conviction que la révolution devait finir tôt ou tard par une restauration, il aurait répondu, comme il l'a fait, par des assurances de respect et d'attachement pour un auguste exilé, dont l'infortune développait la force du caractère. La correspondance sur les moyens d'opérer la restauration devint bientôt très-active. Du Mouriez la voulait par la France et pour la France; et il avait rétabli quelques communications avec des hommes distingués dans les fonctions civiles, et des militaires qui avaient conservé un sincère attachement pour leur ancien général. Il était autorisé à tout promettre; mais des détails particuliers, qu'il recevait de temps en temps, sur la cour de Mittau et sur les partis qui la divisaient encore, modérèrent le zèle avec lequel il voulait servir la monarchie constitutionnelle; et comme malheureusement les gazettes et les lettres qui arrivaient en France révélaient quelques-unes des prétentions et des indiscretions de cette cour, il devenait de jour en jour plus difficile de lui gagner des partisans.

Une nouvelle révolution se préparait à Paris avec bien plus de chances de succès; et le hasard

seul peut-être la fit tourner à l'avantage de Bonaparte. On sentait assez généralement le besoin de concentrer le pouvoir exécutif. La désunion que dans tous les temps on avait observée entre les membres du directoire, avait fait penser que cinq gouvernants, égaux en autorité, ne pouvaient que gouverner anarchiquement, ou ne pas gouverner du tout, et qu'il fallait se rapprocher de l'unité dans le gouvernement. Cette opinion, qui était celle des meilleurs citoyens, était trop sage pour n'être pas adoptée assez généralement; et elle le fut d'autant plus que les royalistes, qui voyaient dans cette adoption un grand pas vers leur système, et peut-être le principe du rétablissement des Bourbons, s'en déclarèrent les champions. Ainsi la majorité des Français inclinait pour un changement, quand tout à coup Bonaparte arrive à Paris; et moins d'un mois après, des soldats avaient violé la représentation nationale; le directoire n'était plus : une nouvelle constitution avait été promulguée; et Bonaparte réunissait tout le pouvoir exécutif, sous le titre de premier consul.

Ce retour et cette élévation de Bonaparte, dont la réputation militaire éblouissait le monde, épouvanta tous les gouvernements de l'Europe en guerre avec la France. Les succès obtenus par la coalition, dans la dernière campagne, n'avaient pas été assez décisifs pour forcer le gouvernement français à solliciter la paix; et on ne prévoyait plus ni le terme ni le succès des combats, lorsque

les Français y seraient conduits par le jeune général que d'immenses talents et une heureuse étoile conduisaient de victoire en victoire. La Russie, qui était entrée dans la ligue des souverains, et qui avait montré le plus tendre intérêt au chef de la famille des Bourbons, paraissait plus inquiète sur les suites de ces événements. L'empereur Paul, à qui on avait parlé avec éloge des connaissances militaires et politiques du général Du Mouriez, le fit inviter à se rendre à Pétersbourg, pour exposer ses vues sur les affaires de la France et de l'Europe. Du Mouriez se rendit à cette invitation, et à celle que M. de Saint-Priest lui adressa, au nom de son maître, de passer par Mittau. Il partit d'Eckelnforde le 14 décembre 1799, et arriva le 2 janvier à Mittau, où il resta quelques jours à conférer avec le prince et son ministre, sur les mesures à adopter pour son service et celui de la France.

Les détails de son séjour à Mittau et à Pétersbourg ne peuvent trouver place dans un précis; il suffit de dire qu'à Mittau le prince se montra aimable avec dignité, qu'il accueillit le général avec distinction, lui parla avec confiance, et manifesta d'excellentes intentions et des opinions très-libérales. Il voulut même donner à Du Mouriez une lettre pour l'empereur; mais dans cette occasion le prince se mit en contradiction avec les opinions qu'il avait énoncées. Le général, en lisant cette lettre, vit avec étonnement qu'on

lui donnait le titre de maréchal de camp, et il en demanda la raison, en disant qu'il avait été fait lieutenant-général par Louis XVI. Le prince répondit que les nominations faites depuis la révolution ne pouvaient être reconnues par lui. Cette réponse ajouta à l'étonnement de Du Mouriez, qui déclara ne vouloir pas être dégradé; et le prince, après avoir proposé un titre différent, que Du Mouriez ne voulut pas accepter, finit par le désigner simplement comme le *général Du Mouriez*.

En se rendant à Pétersbourg, Du Mouriez réfléchit beaucoup sur cette circonstance, qui n'annonçait guère les principes de prudence et de modération indispensables pour gagner les cœurs des Français, ou se les attacher par l'intérêt. Il lui importait peu à lui-même qu'on lui accordât ou qu'on lui refusât le titre qu'il avait reçu du feu roi; son nom était supérieur à tous les titres; mais si on ne voulait pas le reconnaître dans son grade, que de choses d'une bien plus grande importance on refuserait d'admettre, et quel espoir pour la restauration qu'il désirait!

Ces pensées, qui l'accompagnèrent jusque dans le cabinet de Paul, ne purent cependant lui faire abandonner ses vues: seulement il pensait que la restauration pouvait encore être un pacte, un traité offert par la nation, qui aurait soin d'établir des garanties pour les droits généraux et individuels, et qu'alors toute violation de ces droits serait impos-

sible. L'empereur Paul, qui traita Du Mouriez avec bonté et familiarité, le consulta plusieurs fois en particulier sur le système politique qu'il avait embrassé avec ferveur, et par-dessus tout, sur le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. Les ambassadeurs de toutes les puissances à Pétersbourg paraissaient tendre au même but, et cherchaient à donner plus d'intensité et de force à la coalition formée contre le gouvernement français.

Tandis que tous ces ministres faisaient usage de toutes les ressources diplomatiques, Bonaparte les déjouait, et captivait les bonnes grâces de Paul. A peine arrivé au consulat, il avait écrit au roi d'Angleterre, à l'empereur d'Autriche et à l'empereur de Russie, des lettres dans lesquelles il leur annonçait son arrivée aux premières fonctions de l'état, et le désir qu'il avait de faire cesser la guerre qui, depuis sept ans, ravageait l'Europe. Les ministres des souverains avaient reçu ces lettres, y avaient répondu que la paix était impossible, et avaient continué leurs opérations militaires. Les ministres de Paul avaient répondu dans le même sens aux ouvertures qui leur avaient été faites par des agents secrets; et la coalition allait obtenir un triomphe diplomatique; mais une actrice française, arrivée à Pétersbourg, y fut admirée, aimée; et une lettre de Bonaparte, qu'elle eut l'adresse de faire remettre à Paul lui-même, changea toutes ses idées, fit disgracier des courtisans, maltraiter des ambassa-

deurs, abandonner tous les projets, et amena par la suite la bonne amitié de l'autocrate pour le consul.

Du Mouriez, qui avait aperçu dès le commencement tous les fils de cette intrigue, et qui en avait donné avis à l'ambassadeur anglais, fut assez mal reçu de l'empereur, lorsqu'il se permit quelques observations sur le changement de système politique; et bientôt après, au commencement d'avril, il retourna dans sa retraite, n'ayant recueilli de son voyage d'autre fruit qu'un portrait de Paul, dont le monarque lui fit présent, un mépris plus grand pour les courtisans, et la plus mauvaise opinion des hommes d'état qu'il avait vus.

La guerre, que la coalition persista à faire, ne lui fut pas avantageuse. Bonaparte retourna en Italie à la tête d'une armée nouvelle, y agrandit sa renommée par des marches rapides et savantes, par des victoires sanglantes et glorieuses, et par la conquête de presque toute cette belle contrée, tandis que Moreau et Augereau déployaient la même valeur, avec le même succès, dans le centre de l'Allemagne.

Le général Du Mouriez, qu'une correspondance active tenait au courant de l'état des choses en France et de l'opinion publique à Paris, savait que les idées monarchiques s'y réveillaient de plus en plus, et que tous les partis prévoyaient le rétablissement d'un trône. Les exploits récents de Bonaparte lui inspiraient une estime et une admiration qu'il ne taisait pas; et il le crut digne ou capable

d'exécuter, plus facilement et bien mieux que personne, les projets qu'il avait conçus. L'ascendant que le génie et les services d'un pareil chef lui donnaient sur la France aurait pu entraîner la nation; et d'un autre côté, enfant et représentant des intérêts nouveaux, il aurait été, auprès du monarque auquel il aurait rendu la couronne, le gardien, le protecteur des libertés publiques. Il aurait été le lien indissoluble de la France nouvelle et de ses anciens princes. Entraîné par ces idées nobles et patriotiques, Du Mouriez écrivit au premier consul, le 10 octobre 1800, pour les lui communiquer, et l'engager à les adopter comme les plus utiles à sa patrie et les plus glorieuses pour lui-même.

La fortune avait trop favorisé Bonaparte, pour qu'il ne se crût pas en droit de lui demander de nouvelles faveurs; et quand même il aurait été disposé à offrir un trône que son épée victorieuse aurait relevé, il est hors de doute qu'il aurait rencontré des obstacles insurmontables. Ce n'est pas que la France craignît les Bourbons; mais avec eux devaient revenir l'émigration, l'aristocratie, la contre-révolution; et c'était là ce qui épouvantait même les amis de leur pays, qui déploraient le plus amèrement les malheurs des princes. Ces inquiétudes trop justes et trop motivées avaient constamment repoussé toute pensée de rappeler le frère de Louis XVI; et lorsque les idées monarchiques eurent acquis plus de force et un plus grand nombre

de partisans ; ces craintes vinrent encore ajouter à l'influence de ceux qui , ne pouvant lutter contre ces idées , et forcés de se résigner à leur triomphe , n'auraient pu vivre en sécurité chez un peuple dont un Bourbon eût été le roi. Les hommes qui avaient voté la mort de Louis XVI, et ceux qui, pendant le règne conventionnel, s'étaient signalés par leur exagération, dans toutes les parties de la France, avaient intérêt à offrir le sceptre à un général qui leur saurait gré de l'abandon de leurs idées républicaines, plutôt que de le laisser rendre à des princes qui, même malgré eux, seraient entraînés par un parti à punir des injures personnelles, sous prétexte de venger les malheurs de l'état.

Ces hommes, dont l'intelligence et la pénétration sont reconnues, se hâtèrent d'inspirer au général consul des idées d'empire, et de les lui présenter comme d'une exécution facile, pourvu que l'on sût temporer et ménager beaucoup de passions, quelques intérêts, et quelques prétentions rivales. On pouvait compter sur la participation des hommes faibles, sur celle des transfuges de tous les partis, qui tous étaient prêts à échanger leur indépendance ou leur monarchique fidélité contre les faveurs du premier qu'on couronnerait ; et cette conviction décida l'élévation de Bonaparte à l'empire, dès le traité de Lunéville.

Les politiques les moins clairvoyants pénétrèrent ces projets, que la paix générale favorisa autant et plus encore que tous les exploits militaires

qui avaient frayé à Bonaparte le chemin des premières dignités républicaines. Toutes les nations et tous les gouvernements de l'Europe avaient un égal besoin de cette paix ; et l'intérêt bien entendu du premier consul était de faire les plus grands sacrifices pour la rendre durable, et d'en consacrer les loisirs à l'organisation d'un gouvernement fort, sans enfreindre les droits des citoyens. C'est ce qu'il ne sentit pas assez. Le traité d'Amiens était presque inexécutable. Il était à peine signé, que déjà les deux partis disputaient sur le sens des articles qui déterminaient les restitutions, les concessions, ou les abandons à faire, et que de tous côtés on s'attendait à la reprise des hostilités.

Lorsque Bonaparte fut déclaré premier consul à vie, réunissant toute l'autorité souveraine, toutes les prérogatives de la royauté, les Français qui avaient le plus mérité de leur patrie, soit en contribuant à établir les principes de la vraie liberté, soit en défendant le sol national contre les étrangers, n'attendaient qu'un gouvernement despotique de la part de l'homme qui, dans la vie civile comme dans la vie militaire, avait toujours avancé par le canon et la baïonnette, dirigés avec indifférence contre les armées étrangères ou contre ses concitoyens et la représentation nationale. A l'extérieur, la guerre, toujours la guerre avec les puissances étrangères ; dans l'intérieur, une domination, une administration militaire : voilà le seul avenir que promettait à la France l'avènement au

trône du plus étonnant et jusqu'alors du plus heureux des soldats parvenus.

Pour beaucoup d'hommes et surtout pour le général Du Mouriez, cet avenir était le sujet des plus tristes méditations. Il s'indignait à la pensée de sa patrie gouvernée despotiquement, après tant d'efforts et de sang perdus pour la liberté, et regardait comme une honte pour la France de n'avoir laissé périr un roi et exiler sa famille, et de n'avoir vaincu toute l'Europe, que pour se soumettre au joug d'un homme qui, quelque grand que fût son génie, quelque éclatants que fussent ses services, perdait tous ses droits en marchant à l'empire, et en se rendant le maître des citoyens dont il avait juré de n'être que l'égal.

Du Mouriez profita de la facilité des correspondances, pour communiquer ses douloureuses réflexions et ses inquiétudes à quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes, et pour les engager à prévenir tout le mal qu'il prévoyait. « S'il vous faut un roi, leur disait-il, vous aurez de bien meilleures conditions du prince infortuné que vos victoires repoussent d'asile en asile, et que naguère on a eu la cruauté d'exiler de son exil, que de celui qui ne se souviendra qu'il a été votre égal, que pour vous faire sentir qu'il vous a été préféré, et qu'il est plus fort que vous. On com- pose avec le malheur; jamais avec la prospérité. » Quelques-uns le comprirent, mais ils ne manifestèrent leur opposition que par l'inaction : c'est

toujours le moyen le plus sûr d'être victime.

Les puissances étrangères, l'Autriche surtout, redoutaient les projets de la France, qui, non-seulement par l'augmentation et l'exercice continu de ses armées, mais encore par son influence sur les contrées voisines, la menaçait constamment. L'alliance intime de la Russie et de la France, alliance faite par Paul et continuée par son successeur, fit sentir à l'empereur d'Autriche la nécessité de donner à son état militaire une nouvelle organisation. Toutes les guerres de la révolution lui avaient démontré les vices du système suivi jusqu'alors. L'archiduc Charles écrivit au général Du Mouriez pour lui demander ses conseils; et Du Mouriez lui répondit par l'envoi d'un plan d'organisation de l'armée, plus conforme aux idées nouvelles et aux progrès de la science de la guerre.

Ce travail qui fut goûté, et pour lequel le prince Charles fit donner à Du Mouriez une pension de 3,000 florins, est le premier que le général ait fait pour un gouvernement étranger; et le prix qu'il en a reçu, en faisant présumer son importance, fera renouveler sans doute l'accusation d'avoir travaillé contre sa patrie, et favorisé les progrès des ennemis de la France. Je dois prévenir ce reproche.

Ce serait éluder la question, que de dire que Du Mouriez, proscrit depuis 9 ans, lui que tous les gouvernements qui s'étaient succédé en France

avaient constamment repoussé, et qui, vu les événements qui se préparaient, devait perdre tout espoir de jamais voir rouvrir pour lui les portes de sa patrie, pouvait se croire en droit de choisir une patrie nouvelle, et de lui offrir, pour prix de l'hospitalité qu'elle lui accordait, les conseils de son expérience, nécessaires à la conservation de ses protecteurs! Non! Du Mouriez n'a jamais choisi une autre patrie! Il a été proscrit; mais il n'a jamais abdiqué son titre de citoyen français, et jamais il n'a cessé de faire des vœux et d'employer tous les efforts de son intelligence pour le bonheur de son pays.

Ce serait encore éluder la question, que de dire que l'Autriche n'était pas en guerre avec la France, et que par conséquent il était permis à Du Mouriez de servir l'empereur de ses conseils, et qu'on ne peut pour cela l'accuser d'avoir desservi la France.

C'est autrement qu'il faut répondre ici. Il faut développer des principes trop peu médités, et dont l'intérêt des gouvernants et souvent les passions des gouvernés étouffent les conséquences. J'appelle avec confiance l'attention de mes concitoyens sur cette partie de mon ouvrage : elle est importante; il s'agit des devoirs envers la patrie, des devoirs envers les nations, des devoirs envers le genre humain.

L'homme, considéré dans l'état de nature, a des affections bien plutôt que des devoirs; c'est

parce que ces affections sont tellement générales qu'elles semblent faire partie de son organisation physique et morale, et que la création brute elle-même les éprouve, que ces affections ont été placées au premier rang des devoirs. Ces affections ont pour objet lui et sa famille.

L'homme, dans l'état de société auquel sa perfectibilité l'a évidemment destiné, acquiert des affections nouvelles; et ces affections, payées de retour, deviennent aussi éminemment des devoirs, dont l'objet est la société.

Les animaux sont entraînés, par l'instinct de l'amour naturel, à exposer leur vie pour la conservation de leurs petits. Le même instinct devient dans l'homme un sentiment raisonné: *préférer sa famille à soi-même* est un des premiers axiomes de la morale que l'homme ait adopté; et il le pratiquait sans doute lorsqu'il ne semblait être encore que le plus noble des animaux, quand son existence limitée se bornait à la vie physique, à la conservation et à l'entretien de son être.

Pour l'homme dans l'état de société, les affections de la nature ne vont pas plus loin, et ses devoirs naturels ne s'étendent pas au-delà. Ses affections pour la société à laquelle il appartient, et les devoirs qui résultent de ces affections sont des affections et des devoirs de raison et de convention; car si l'on remonte à l'origine de la société, si l'on veut méditer sur le but de l'association des hommes, on trouvera que la conservation indivi-

duelle, un accroissement de sécurité pour soi-même et pour sa famille ont été les liens des premières réunions des hommes, et qu'ils sont les fondements de la vie sociale.

Il y a bien loin sans doute de ces principes des sociétés humaines à cet axiome, proclamé depuis, que de la même manière que l'homme doit préférer sa famille à lui-même, il doit préférer la société, son pays, sa patrie à sa famille; et on ne peut retenir un mouvement de surprise, en entendant réclamer, au nom de la société, le sacrifice de ce dont la conservation a été le motif de l'association. Non-seulement ce devoir n'est pas dans la nature, mais même il est contre la nature; et ce n'est que par les efforts d'une raison supérieure, et en appelant à son secours tous les principes moraux d'une civilisation avancée, qu'on le peut concilier avec les affections naturelles.

Mais alors aussi la raison va plus loin: de l'homme de la nature, devenu chef de famille, puis membre d'une société, citoyen d'un pays, elle fait un membre de la grande famille humaine, un citoyen de l'univers, et elle lui dit: « Le bonheur de la race humaine, ou, si le bonheur de tous est impossible, le plus grand bonheur du plus grand nombre doit être l'objet de tes vœux, le but de tes efforts; et de la même manière que l'amour de toi-même et de ta famille ne doit point prévaloir sur les droits de la patrie, l'amour de la patrie ne doit pas prévaloir sur les droits

« des peuples étrangers, sur les droits de l'humanité. »

La règle des devoirs de l'homme dans l'état social, de l'homme citoyen, c'est l'équité, c'est l'utilité. Tout ce qui est juste, tout ce qui est utile à son pays, le citoyen doit le vouloir, et doit l'entreprendre: tout ce qui est injuste, il doit le condamner, il doit l'empêcher, non-seulement parce que c'est injuste, mais encore parce que l'injustice, de quelque voile qu'on la couvre, de quelque succès qu'elle puisse être momentanément couronnée, est toujours une source de malheur pour les nations, comme pour les individus.

Les différentes nations qui couvrent le globe sont, pour ainsi dire, des individus dans l'état de nature. Ce qu'un homme doit à un autre homme, une nation le doit à une autre nation; et le premier de ces devoirs, c'est de respecter leur indépendance et leurs intérêts mutuels. Si les peuples étrangers attaquent l'indépendance ou lésent les intérêts de sa patrie, le citoyen doit tout sacrifier pour leur défense; mais si la patrie renonce à ses propres droits, en attaquant ceux des autres peuples, et en proclamant la force comme l'arbitre de tout, le devoir du citoyen est d'éclairer ses compatriotes, de les dissuader d'une guerre inique, et, s'il ne peut l'empêcher, de contribuer autant qu'il est en son pouvoir, sans léser les droits ou les intérêts de ses concitoyens, à la défense de l'indépendance et des intérêts des peuples.

Il est des circonstances où ce devoir est plus impérieux ; c'est lorsque, loin de sa patrie qui le repousse, le citoyen, victime déjà de l'abus de la force ou de l'autorité, et ayant, en se soumettant aux décrets injustes de son pays et en renonçant à la vindication de ses droits individuels, rempli le devoir auquel rien ne peut le soustraire, a vu ses compatriotes passer de la violation des droits individuels à la violation des droits nationaux, et attaquer le peuple dont l'hospitalité lui a ouvert un asile.

Coriolan, banni de Rome, se retirant chez les Volsques, les appelant aux armes, se mettant à leur tête et s'avançant jusque sous les murs de Rome, sur les cadavres de ses concitoyens, et au milieu des ruines des villages et des villes, fut un traître à son pays : son nom doit être abhorré ; mais si, tranquille dans sa retraite, et toujours Romain, il avait vu les légions de Rome, lancées par l'ambition de ses compatriotes sur la capitale des Volsques, menacer l'état de l'anéantissement ou de la servitude, il aurait pu, il aurait dû en entreprendre la défense ; car des envahisseurs, des conquérants, quelles que soient leurs enseignes, ne sont pas la patrie.

Dira-t-on qu'il est traître à l'amitié, qu'il viole les lois de la nature, l'homme qui, instruit d'une spoliation méditée par ses amis ou ses parents contre un étranger, contre son ennemi même, l'avertit du danger et lui offre les moyens de le repousser, ou

qui oppose la force à la violence que ces amis ou ces parents tentent d'exercer ? Je le demande à vous, applicateurs des lois, suffirait-il, pour désarmer votre justice, que le témoin ou le confident impassible d'un assassinat répondît à vos reproches : L'assassin était mon frère, je n'ai rien dit, et j'ai laissé faire ? Et quand une pareille réponse vous remplirait d'horreur, se pourrait-il qu'au tribunal des siècles, où l'humanité seule préside et décide, dans le silence des intérêts et des passions, d'après les lois immuables de la morale universelle, on condamnât le citoyen qui répondrait : Instruit de l'attentat médité par mes concitoyens égarés, j'en ai prévenu les victimes, et j'ai voulu leur fournir tous les moyens d'en empêcher l'exécution ? Non, sans doute, la postérité ne prononcera pas ces condamnations. Mais d'autres considérations se présentent encore pour les repousser. Jusqu'à présent je me suis servi du mot de patrie ; et c'est de la patrie elle-même que je parlais. Mais la supposition que la patrie veuille des envahissements et des conquêtes est une chimère, dans l'état actuel de l'intelligence et des nations. Les peuples n'expriment désormais qu'un désir, parce qu'ils n'éprouvent qu'un besoin : l'indépendance et la sécurité.

En confondant, sous le seul mot de patrie, trois choses essentiellement différentes, et très-souvent diamétralement opposées, le peuple, le gouvernement et les gouvernants, on est facilement entraîné, comme je l'ai déjà dit ailleurs, à déclarer

traître contre tous l'homme qui croit consciencieusement tendre au plus grand bien de son pays. Il faut donc s'arrêter encore un instant sur la division, en trois parties, de ce qu'on appelle la patrie.

Le peuple est la première et la principale partie. Malgré la différence des pays et des climats, il a partout un trait commun, il est bon, il est ce que le font les usages, les lois, les rigueurs de la domination ou les habitudes de la liberté.

Le gouvernement, c'est le mode de diriger le peuple. Le but de cette direction devrait être la conservation et le bien-être du peuple. Il y a beaucoup plus de différence, de gouvernement à gouvernement que de peuple à peuple; c'est peut-être, c'est sans doute la raison pour laquelle il y a tant de mauvais gouvernements. Les seuls bons sont ceux qui établissent cette direction pour le peuple, et conséquemment par le peuple; quand cela n'est pas, il y a opposition entre le gouvernement et le peuple; et alors on peut fort bien être à la fois un excellent citoyen, et ce que les gouvernements appellent un mauvais *sujet*.

Les gouvernants ne sont pas plus le gouvernement, que le gouvernement n'est le peuple; et il y a encore moins de bons gouvernants que de bons gouvernements. Les premiers gouvernants, les ministres choisis par le chef du gouvernement, n'ont assez généralement d'autres vues que la conservation et l'accroissement de leur pouvoir, pour la satisfaction de leurs intérêts personnels, ou pour

l'avantage de leurs familles ou de leurs amis. Chez quelques peuples, outre les gouvernants choisis par les rois, il y en a de choisis par le peuple, et dont la mission est de contrôler les premiers, et de veiller à ce que leur action ne s'écarte jamais des intérêts généraux du peuple, et qu'elle les satisfasse. Ce n'est qu'alors qu'il y a union, identité entre le gouvernement, les gouvernants et le peuple; mais souvent ces derniers gouvernants, loin d'être les élus de leurs concitoyens, sont imposés au choix d'une faible partie de la nation, par la corruption ou par la force: et alors il y a opposition, il y a antipathie non-seulement entre les gouvernants et le peuple, mais encore entre les gouvernants et le gouvernement. C'est l'état le plus déplorable auquel une nation puisse être réduite: parce que, outre le prétexte de l'intérêt général, de la sécurité publique, dont tous les gouvernants couvrent tous leurs desseins et tous leurs actes, ces desseins et ces actes obtenant la sanction d'hommes qui ont l'air de représenter le peuple, il n'y a plus de moyen de prévenir, de réparer ou de punir le mal fait aux individus ou à la masse des citoyens; et les gouvernements et les peuples sont entraînés à leur ruine par ceux mêmes qui sont chargés de la conservation des uns et des autres.

De ces réflexions on peut conclure assez généralement que ce qu'on décore du titre de volontés nationales n'est que la volonté des hommes à qui le sort livre les rênes des empires, puisque

presque partout les peuples sont passifs, et que ce qu'on appelle le gouvernement n'est qu'un être moral, une dénomination.

Ce qui présente le caractère le plus évident de la volonté des gouvernants, sans aucune participation de la volonté des gouvernés, c'est la guerre offensive, la guerre d'invasion. Aucun peuple, depuis plusieurs siècles, n'a senti le besoin de prendre les armes pour ravager ou pour conquérir. Aucun peuple aujourd'hui ne connaît assez peu ses intérêts pour croire qu'il lui importe de prendre les armes, pour imposer à un peuple étranger ou telle manière d'être, ou telles règles de conduite intérieure. Aucun peuple surtout n'est assez insensé pour penser qu'il ajoute à sa grandeur, à son influence, à sa prospérité, en ajoutant à son territoire des provinces, des contrées séparées par des limites naturelles, et par la différence des langages et des mœurs de leurs habitants. Mais tous les peuples sentent, lors même que les gouvernements abâtardis semblent l'ignorer, que la défense du sol national est le premier devoir; et tous savent courir aux armes pour repousser l'ennemi qui envahit la frontière.

Si les guerres d'invasion ne sont plus depuis long-temps et ne peuvent plus être ni dans la volonté, ni dans les intérêts des nations, si au contraire elles leur sont préjudiciables, si le succès même de ces guerres, outre qu'il consacre l'iniquité, est toujours le germe de guerres nouvelles,

qui toujours finissent par des désastres, si enfin ce sont les gouvernements seuls qui entraînent les peuples à ces combats, il est évident que c'est contre les gouvernants, et non pas contre sa patrie, que se lève l'homme qui prodigue les avis de son expérience pour la préservation des droits de tous les peuples, et qui repousse l'injuste domination de ses compatriotes, asservis eux-mêmes.

Tels sont les principes que le général Du Mouriez avait gravés dans sa conscience après de longues méditations, et qu'il mettait en pratique à l'âge de soixante ans: et ces principes, ils se propagent enfin partout, et promettent à l'avenir des jours plus paisibles. Les relations d'amitié, les rapports plus fréquents et plus multipliés entre les citoyens des différentes nations, forment, entre les peuples, des liens resserrés par l'estime et la bienveillance, et que les gouvernants ne pourront plus briser un jour. La guerre, cet horrible jeu auquel ils se livrent avec tant d'entraînement, leur deviendra impossible, parce qu'ils seront obligés de la faire eux-mêmes et de la faire presque seuls, lorsque les peuples, indifférents à leurs débats, resteront unis, et répondront aux manifestes par des protestations de paix et d'amitié.

La conduite du général Du Mouriez a donc, dans les circonstances où il se trouvait, et au milieu des événements qui se préparaient, été conforme aux lois de la morale universelle et aux intérêts mêmes, non pas des gouvernants français,

mais de la nation française. Tant que les gouvernants étrangers ont été les provocateurs de la guerre, tant qu'ils ont attaqué la France, Du Mouriez a constamment fait des vœux pour son pays; et quelque indignation qu'il éprouvât et qu'il exprimât souvent contre les hommes qui, si long-temps et de tant de manières, avaient mérité la haine ou le mépris, toujours il avait séparé de leur cause la cause de la France, et fait tous ses efforts pour engager l'Europe à une réconciliation générale sur les bases de la liberté. Mais lorsque l'instabilité des gouvernements, et des gouvernants qui se succédaient ou se renversaient tour-à-tour, eut placé le pouvoir suprême entre les mains d'un seul homme, et qu'il vit cet homme marchant à l'empire et à l'anéantissement des libertés publiques par la guerre et par la gloire, il pensa que c'était rendre un service à son pays que de combattre les projets et d'empêcher les succès qui devaient servir de base au despotisme; et dès-lors tous ses vœux, tous ses travaux eurent pour objet la chute de Bonaparte; chute qui lui paraissait inévitable, si les puissances étrangères parvenaient à restreindre son autorité dans les limites de la France.

La lassitude de toutes les puissances et de la France elle-même les obligeait toutes à retarder autant que possible la reprise des hostilités; et pendant cette paix incertaine, Du Mouriez s'occupait de différents ouvrages littéraires, historiques, politiques

et militaires. Sa correspondance était immense, et tous les étrangers de quelque distinction se rendaient auprès de lui pour le voir et l'entendre. Le prince d'Orange fut de ce nombre. Nelson avait été voir aussi celui qu'il regardait comme le premier général de l'époque; et l'amitié la plus intime s'était bientôt établie entre eux. Mais ce qui lui faisait le plaisir le plus vif, et lui causait le plus d'émotion, c'est le souvenir que gardaient de lui ses anciens compagnons d'armes, et ceux qui, entrés dans la carrière sous son généralat, étaient arrivés aux premiers grades militaires: parmi eux je dois citer le général Mortier et plusieurs officiers sous ses ordres, qui, malgré la défaveur qu'ils savaient bien encourir, firent offrir leurs compliments au vainqueur de Jemmapes, et leurs regrets de ne pouvoir l'aller visiter.

Mais déjà, à cette époque, le traité d'Amiens était rompu, le Hanovre était envahi, et le premier consul se préparait à réunir toutes ses forces pour exécuter une descente en Angleterre. Ce vaste projet, dont l'exécution n'était pas impossible, causait de vives inquiétudes au gouvernement anglais, qui déployait toute son énergie et faisait usage de toutes ses ressources, pour préparer une défense digne de l'attaque.

Quelques personnes qui connaissaient le général Du Mouriez, et qui avaient une haute idée de ses talents militaires et politiques, parlèrent au ministère anglais de l'utilité dont seraient ses conseils

dans les circonstances où se trouvait la nation ; et le ministère, accueillant cette idée , le fit inviter à passer en Angleterre.

Cette proposition arriva au moment où Du Mouriez , inquiet dans son asile auprès d'Altona , pensait à choisir une autre retraite plus éloignée des pays soumis aux armes de la France. Quelques égards qu'eussent témoignés à leur ancien chef les officiers les plus distingués de l'armée , Du Mouriez pensait bien que le chef nouveau n'oublierait pas et ne lui pardonnerait point la franchise de ses conseils , et les prédictions de sa prévoyance. Plusieurs circonstances ont prouvé , depuis , que ses craintes étaient fondées , et qu'il avait raison de s'éloigner. L'Angleterre , en lui offrant une honorable hospitalité , lui évitait toute hésitation , toute incertitude sur le choix d'un nouvel exil ; mais ce généreux ami , ce bon prince qui était devenu un frère , s'oppose à cette séparation , et le conjure d'aller habiter Stralsund , où du moins il pourra le voir encore et correspondre facilement avec lui. Rien de plus tendre que les lettres à ce sujet ; mais il prévoit lui-même que cette ville ne sera bientôt plus à l'abri de l'influence du premier consul ; et sacrifiant son attachement et des habitudes d'intimité qui étaient devenues un besoin , à la sécurité de son ami , il abandonne son opposition , et consent au départ.

C'est au commencement d'août 1803 que le général Du Mouriez s'arracha des bras de son bien-

faiteur. Souvent il a dit , en parlant de cet homme auguste et vertueux , et en se rappelant ce cruel moment du départ : il lui semblait qu'il quittait une seconde fois sa patrie. Vingt ans après , cette seule pensée faisait encore couler les larmes du noble vieillard ; et tous ses vœux appelaient toutes les bénédictions du ciel sur la tête du tendre ami qui , de son côté , gémissait encore de cette séparation , et dans ses lettres , lui donnait rendez-vous au ciel.

En arrivant en Angleterre , le général Du Mouriez y fut l'objet des attentions les plus honorables. Les hommes les plus distingués de tous les partis , dans un pays où le nombre des hommes distingués est grand , s'empressèrent de le rechercher et de lui témoigner leur considération et leur amitié. Les princes du sang , les fils du Roi , qui , en Angleterre , luttent d'amabilité , de bonté , de patriotisme , de talents même avec les simples citoyens , et qui souvent triomphent dans cette lutte , n'attendirent pas qu'on leur donnât l'exemple , pour faire à l'étranger proscrire les honneurs de leur pays ; et ils s'en acquittèrent en hommes dont les âmes sont accessibles à tous les sentiments affectueux , et qui , au lieu de réclamer tous les hommages , savent honorer la valeur , le talent , la renommée et le malheur.

Un traitement de 1,200 livres sterling fut accordé au général Du Mouriez par le ministère anglais , comme prix des vues et des conseils qu'il

pouvait offrir pour la défense de l'Angleterre, et pour la conservation de l'indépendance des nations continentales, indépendance déjà complètement anéantie pour les unes, et fortement menacée pour les autres.

Celle de la France l'était surtout, ou pour mieux dire, ses libertés étaient déjà la proie du chef qu'elle avait, dans d'autres temps, salué du nom de libérateur. Déjà la volonté d'un seul était devenue la loi de l'état; et déjà il était impatient de se dépouiller des ornements consulaires, pour revêtir le manteau impérial.

Les royalistes et les républicains ne pouvaient dissimuler leur indignation. Les premiers exprimèrent la leur par l'explosion du 3 nivôse. Cet attentat, qui était atroce, et auquel le premier consul échappa par un bonheur inconcevable, servit trop bien ses vues et son ambition, pour qu'on ne l'accusât pas lui-même d'en être l'auteur. Il fallut trouver les coupables, et les punir. Il le fit; mais en punissant, il écouta les conseils de la générosité.

Les républicains s'occupaient, à peu près dans le même temps, des moyens de renverser ce pouvoir destructeur de toutes leurs institutions et de toutes leurs espérances; mais ce n'était pas par un assassinat qu'ils voulaient arriver à leur but. Soulever la population de la capitale, de quelques provinces, et d'une partie de l'armée, contre la tyrannie naissante; réclamer hautement la desti-

tution du premier consul, et des institutions qui ne permissent plus à un citoyen, quel qu'il fût, d'arriver à l'usurpation de l'autorité absolue; enfin, en appeler à la décision des armes, s'il y avait résistance (et ils s'y attendaient), voilà quel était leur plan; et pour son exécution, ils comptaient sur la participation d'un grand nombre de généraux, qui ne pouvant, après s'être élevés sous les drapeaux de la liberté, s'abaisser à la cour du consul, exprimaient sans aucune réserve leur mécontentement et leur opposition. A la tête de ces généraux était Moreau, le seul que l'opinion publique de la France reconnût comme le rival de Bonaparte.

Les royalistes, informés de ces projets, et voulant les faire tourner à leur avantage, s'offrirent pour y prendre part. Pichegru, échappé à la déportation, et qui était entré dans leurs rangs, conçut en Angleterre le projet d'aller en France, et d'y travailler à l'alliance des deux partis, ou même de ramener au sien tous ses anciens compagnons d'armes, sans en excepter Moreau, qui lui paraissait avec raison le plus important de tous, et dont l'exemple devait entraîner les autres.

Du Mouriez vit Pichegru, et discuta avec lui tous ses plans, qui tous ne pouvaient obtenir son approbation, et ses moyens qui n'étaient pas à la hauteur de l'entreprise. Il y avait deux choses que Du Mouriez blâmait principalement; l'une, l'indiscrétion avec laquelle on divulguait ce projet, l'au-

tre, le choix des associés de Pichegru. Quant au résultat, il était trop incertain pour qu'il en fût beaucoup question. Pichegru ne voulait que jouer le rôle de Monck, sans s'occuper beaucoup des institutions politiques à donner pour limites et pour appui à la royauté, dans le cas où il réussirait à la faire rétablir. D'ailleurs il n'aurait guère pu entretenir des idées de monarchie limitée; car, tout en ne travaillant que pour la restauration, il était trop dirigé par la contre-révolution.

Les suites de cette conspiration, dont le général Du Mouriez a été le confident, mais de laquelle il avait bientôt désespéré, ne trompèrent pas son attente. Bonaparte était bien au courant des plans et des démarches des conspirateurs; et il les laissa s'avancer jusqu'au point où, réunissant leurs moyens d'exécution, ils n'auraient rien à répondre à l'accusation d'avoir médité le *renversement de l'État*: car l'État, c'était déjà lui!

Le malheureux duc d'Enghien, qui était instruit de tout ce que méditaient les conspirateurs, et qui voulait prendre part à l'exécution de leurs projets, s'était rapproché des frontières de la France, et même avait plusieurs fois osé, au risque de sa vie, entrer secrètement dans une ville française. L'arrestation de Pichegru et de ses complices, et celle de Moreau, devaient engager le prince à s'éloigner. Il comptait sur le respect pour les droits des nations; il resta; et, au mépris de ces droits, il fut arrêté sur un territoire étranger, conduit à Vin-

cennes, où vingt-quatre heures suffirent pour sa mise en jugement et son exécution. Bientôt après commença le procès de Moreau, Pichegru, et de leurs coaccusés. Moreau n'avait accédé à aucune des propositions qui lui avaient été faites; mais il gênait: il fallait l'en punir; et il fut condamné à deux ans d'emprisonnement, dont il demanda la commutation en un exil perpétuel. Pichegru fut trouvé étranglé dans sa prison: les autres accusés furent condamnés à différentes peines; et les partis consternés, et privés de leurs chefs, n'eurent plus de ressource que la soumission et la reconnaissance de Napoléon premier empereur des Français.

Toute l'Europe fut indignée de l'arrestation du duc d'Enghien et de son supplice. Le premier de ces actes était une proclamation de principes trop attentatoires aux droits des souverains étrangers, et à l'indépendance des peuples, pour que dès-lors il fût permis à aucun d'eux de se croire en sûreté. Le trône impérial, qui s'élevait sur de pareilles bases devait être le but des attaques de tous les souverains, et tout ami de la liberté devait plus qu'eux encore désirer son renversement.

Du Mouriez, dès les premiers temps de son séjour en Angleterre, s'occupa d'un travail militaire pour la défensive de ce pays, en cas d'invasion: il visita avec soin toutes les parties des côtes où une descente pouvait être exécutée, et parcourut les différents comtés, pour connaître les lieux, les villes, les élévations de terrain et les rivières, qui

devaient servir de base au système de stratégie qu'il croyait devoir recommander. Il remettait son travail, à mesure qu'il avançait, au ministère; et toujours il en recevait des témoignages de satisfaction. Il ne se bornait pas à cela; il y joignait souvent les résumés de ses méditations sur chacun des événements qui se passaient, sur les changements qu'éprouvaient les divers États de l'Europe, et recommandait, comme le seul moyen de lutter avec avantage contre Napoléon, de le séparer de la nation, et de déclarer à toutes les puissances dont on solliciterait l'alliance, que c'était pour résister à l'ambition de cet homme que l'Angleterre avait recommencé la guerre, et qu'elle était déterminée à la continuer jusqu'à ce que la France, apercevant ses vrais intérêts, et se rappelant ses devoirs envers les autres peuples, imposât enfin des bornes à l'autorité illimitée de son chef, et donnât ainsi des garanties de paix et de fidélité aux traités.

La descente, dont Napoléon menaçait la Grande-Bretagne, n'était pas d'une exécution facile; mais elle n'était pas impossible. La présence d'une armée immense, échelonnée sur les bords de l'Océan, et toujours prête à opérer au moins un embarquement partiel, inquiétait le gouvernement et l'obligeait à tenir constamment des forces considérables sur la rive opposée, et à occuper sans cesse le Pas-de-Calais et la Manche par une croisière formidable.

L'empire de Napoléon sur le roi et les ministres de l'Espagne avait, pour ainsi dire, fait de ce pays une dépendance de la France. Une alliance intime entre les deux gouvernements mettait à la disposition de l'empereur les ports et les flottes de la Péninsule. L'Angleterre craignait la jonction des forces maritimes des deux nations, qui pouvaient, transportées dans les Indes-Occidentales, y ébranler la puissance britannique par la saisie ou par la révolte d'une partie de ses colonies. Le gouvernement anglais devait donc ceindre, pour ainsi dire, de ses vaisseaux de guerre, l'immense étendue de côtes, depuis l'extrémité nord de la Hollande jusqu'au fond de l'Italie; et ce blocus extraordinaire était trop dispendieux pour qu'il fût possible de s'en tenir long-temps à un pareil état de guerre. D'ailleurs tout cela était sans efficacité; car, au commencement de 1805, l'amiral Villeneuve sortit du port de Toulon, échappa à la vigilance de Nelson, et, après s'être renforcé à Cadix de la flotte espagnole, traversa l'Océan, alla porter des troupes et des provisions dans les îles françaises et espagnoles de l'Amérique, et rentra, quelques mois après, dans le port de Cadix, sans avoir essuyé un seul combat, malgré la poursuite obstinée de l'illustre amiral anglais.

Tandis que l'Angleterre se consumait en efforts impuissants, Napoléon, poursuivant sa marche ambitieuse, semblait prendre à tâche de blesser les intérêts de ses alliés, et de les détacher de sa cause.

Dès le mois de mars 1805, il se faisait proclamer roi d'Italie, sans prendre garde aux inquiétudes qu'une semblable démarche devait inspirer aux puissances continentales et surtout à l'Autriche. Celle-ci, avertie par la clairvoyance du ministère anglais, dissimula son mécontentement jusqu'à ce qu'elle trouvât l'occasion de le manifester. La Russie se hâta de se mettre en mesure de prendre part aux événements militaires qui se préparaient, après avoir inutilement proposé sa médiation entre la France et l'Angleterre. Enfin, tandis que Napoléon, sur les hauteurs du camp de Boulogne, environné de deux cent mille hommes, demandait une nuit et un vent favorables, l'armée autrichienne, se mettant en marche, le força à transporter son camp des bords de l'Océan aux rives du Danube, pour y combattre la coalition de l'Autriche, de la Russie et de la Suède, coalition formée par l'Angleterre, et dont le seul but était de s'opposer à l'agrandissement de la France.

Cette année 1805 est mémorable. Trafalgar et Austerlitz en sont les monuments. Nelson ne survécut pas à sa victoire, et sa patrie n'en recueillit que de faibles avantages; mais Napoléon fut plus heureux. Le début de la campagne, la capitulation du général Mack, frappèrent tout le monde d'étonnement et de terreur. A cette nouvelle, le général Du Mouriez ne put maîtriser son indignation: il voulut aller sur les lieux mêmes où les combats allaient se renouveler, afin d'y consacrer à la

cause de l'indépendance des peuples les fruits de ses études et de son expérience. A l'âge de soixante-six ans, il partit pour l'Allemagne dans l'intention de se rendre au quartier général de l'empereur d'Autriche; mais le long circuit qu'il fut obligé de faire ne lui permit d'arriver que lorsque les destinées de l'Autriche eurent été décidées dans les plaines d'Austerlitz, et que François II eut imploré la paix dont les conditions, signées trois semaines après à Presbourg, étaient de nouveaux partages, de nouvelles spoliations, de nouveaux germes de guerres.

Du Mouriez s'arrêta à Gnadefeld, village dont tous les habitants appartiennent à la secte connue sous le nom de frères Moraves. C'est au milieu de ces hommes paisibles et religieux, que pendant près de trois mois il médita sur les événements et sur leurs conséquences probables. Espérant encore de la lutte que soutenait la Russie et qui devait bientôt entraîner la Prusse, il se rendit en Suède, pour y présenter le projet d'une alliance entre toutes les puissances du Nord, pour se garantir leur indépendance et la sécurité de leurs peuples. Gustave le reçut avec la plus grande bienveillance, écouta ses projets, leur donna en partie son approbation; mais ce prince, dont l'esprit était trop ardent, aussi bien que le cœur, n'était secondé ni par ses ministres, ni par ses alliés. Il ne faisait rien suivant sa volonté, tout en paraissant impérieux et absolu. Le général Du Mouriez reçut de

lui une bague avec son portrait entouré de diamants, en le quittant pour revenir en Angleterre, à la fin du printemps de 1806.

Pitt était mort : Fox avait pris sa place au ministère ; et Fox avait trop énoncé son opposition à la guerre contre la France, pour ne pas rechercher l'occasion de parler de paix ; mais cette occasion se présenta d'elle-même.

Au mois de février, un aventurier proposa à un membre du gouvernement anglais de se charger d'assassiner l'empereur. M. Fox se hâta d'en faire prévenir M. de Talleyrand, en exprimant toute l'horreur qu'une pareille proposition avait inspirée. Napoléon chargea son ministre de faire ses remerciements, et en même temps de faire connaître son désir d'être en paix avec l'Angleterre. L'empereur, dans son discours prononcé au corps législatif le 2 mars, avait exprimé ce désir. M. de Talleyrand joignit à sa lettre une copie de ce discours ; et dès lors une correspondance très-active s'établit entre les deux gouvernements, et cessa vers la fin de septembre, à la mort de M. Fox.

Ce n'est pas, comme on l'a dit, la mort de cet homme d'état et son remplacement par des hommes d'un autre parti, qui ont mis fin aux négociations. Il suffit de lire toutes les pièces officielles, pour se convaincre que Napoléon ne voulait pas la paix ; et si ces pièces ne suffisaient pas pour le prouver jusqu'à l'évidence, on n'a qu'à se rappeler ses actes, au moment même

où il exprimait le désir de mettre fin à la guerre.

Le général Du Mouriez, honoré alors, et depuis son arrivée en Angleterre, d'une bienveillance toute particulière par le prince de Galles, et considéré par les ministres comme par leurs adversaires, profitait de sa position et de ce qu'on lui communiquait de tous côtés, pour signaler les dangers des peuples et l'impossibilité de traiter. C'est des manuscrits du général que sont tirées les observations suivantes :

« La paix, pour être durable, doit être générale. La France, toute militaire aujourd'hui et gouvernée par un chef militaire, n'offre aucune garantie de la stabilité de la paix ; et cette garantie ne peut s'obtenir que de la sanction donnée au traité par les autres puissances de l'Europe, qui s'engageront à tenir la main à son exécution.

« L'Angleterre, alliée de la Russie qu'elle a entraînée à la guerre, ne pourrait l'abandonner sans déshonneur ; et, par conséquent, la Russie doit être partie dans les négociations. Le chef du gouvernement français se refuse obstinément à admettre les autres gouvernements comme parties contractantes ou comme garanties : c'est une preuve qu'il ne veut qu'une paix partielle, pour que, débarrassé d'un ennemi, il puisse diriger tous ses efforts sur un autre.

« Et qu'on ne dise pas que c'est calomnier le chef du gouvernement français, que de dire qu'il n'offre aucune garantie. Les faits viennent prouver

la vérité de ces observations. C'est lorsqu'il était en paix avec tout le continent, que Bonaparte crée un royaume d'Italie, et en saisit la couronne. Une guerre suit cet envahissement. L'Autriche vaincue sollicite et obtient la paix : et soudain le roi de Naples est attaqué ; et trois mois après la signature du traité de Presbourg, c'est Joseph Bonaparte qui est roi des Napolitains.

« Quelle garantie de fidélité aux traités et de la durée de la paix peut-il donner, l'homme qui, au moment même où il proteste de son désir de rendre le calme à l'Europe, et lorsqu'il négocie d'un côté pour arriver à ce but, bouleverse tout de l'autre côté, crée des royaumes de Bavière, de Wurtemberg et de Hollande, et qui enfin, en pleine paix avec l'Autriche, lui ravit ce que la guerre la plus malheureuse, tout au plus, aurait pu lui arracher, son influence sur l'Allemagne, par l'organisation de la confédération du Rhin, dont il se fait lui-même déclarer le protecteur, c'est-à-dire le maître ?

« Si la nation française était libre, elle se prononcerait tout entière contre le système de cet homme qui la constitue en état de guerre permanente, et qui, despote d'un jour et d'un peuple, rêve le despotisme de l'Europe et de la postérité. Mais les Français sont les premières victimes de son ambition : ils sont assujétis ; et ce serait rendre leur esclavage plus dur et la puissance de Bonaparte plus grande encore, que de lui donner, par une paix particulière, la facilité de tourner ses armes

contre un autre peuple, et d'acquérir une nouvelle renommée par des triomphes faciles. Pour le repos de l'Europe, et surtout pour le bien être de la France, il ne faut traiter avec Bonaparte que de concert avec toutes les puissances, et, s'il s'y refuse, lui résister de concert par une coalition européenne.»

Ces réflexions étaient trop vraies pour qu'elles ne se présentassent pas d'elles-mêmes à tous les hommes d'état ; et malgré tout son désir de la paix, malgré le besoin qu'en avait l'Angleterre, Fox refusa de traiter sans les alliés de la grande Bretagne. Sa mort ne changea en rien, sous ce rapport, la politique de son pays : d'ailleurs, une condition dont l'Angleterre ne voulait pas se départir était la restitution du Hanovre, que Bonaparte avait cédé à la Prusse en échange du margraviat d'Anspach ; et la Prusse ne voulait pas y consentir sans la restitution du margraviat. Des notes très-vives avaient été échangées à ce sujet ; et les négociations avec l'Angleterre n'étaient pas encore rompues, que Napoléon, follement provoqué par le gouvernement prussien, était déjà parti pour aller à la tête de ses troupes renverser, dans une seule bataille, la monarchie du Grand Frédéric, puis passer outre pour imposer à la Russie le joug de sa volonté.

Malgré l'incomparable succès de Napoléon dans cette campagne de Prusse, Alexandre et ses armées soutinrent bravement le combat, sans se laisser intimider par l'éclat des succès antérieurs de leur ennemi. En voyant Bonaparte arrêté presque aux

extrémités de l'Europe, le général Du Mouriez jugea les circonstances très-favorables pour une nouvelle coalition de l'Allemagne, qui, se levant tout entière sur les derrières de l'armée française, lui aurait fermé les chemins de la France, et aurait arrêté enfin dans sa carrière le chef qui semblait n'avoir pour but que le bouleversement de l'Europe. Ce projet séduisait d'autant plus le général Du Mouriez, qu'il concevait l'espoir que l'armée française, voyant l'imprudence avec laquelle son chef l'avait entraînée, lui retirerait sa confiance, et que la nation profiterait de ces circonstances pour briser le joug impérial. Dans le cas même où l'armée française, unie à son chef, aurait voulu enfoncer l'ennemi qui l'aurait environnée, cette tentative, qu'il était facile de rendre vaine, n'aurait guère coûté à la France. Un traité seul, et un traité humiliant pour Napoléon, pouvait le tirer des embarras où il se serait trouvé; mais en rentrant en France, après avoir passé sous les fourches caudines, la puissance morale de l'empereur était détruite, et le sceptre pouvait lui être arraché.

La coalition nécessaire pour l'exécution de ce projet était alors difficile à former. La réputation militaire de Napoléon inspirait la terreur aux peuples et aux gouvernants. L'Autriche et la Suède pouvaient seules y prendre une part active; mais l'Autriche, la Suède, et même une grande partie de l'Angleterre, regardaient l'empereur comme invincible. Pour détruire cette opinion, pour réveil-

ler l'espérance de l'Angleterre et des nations étrangères, pour ranimer l'esprit de coalition qui seul pouvait sauver la France et l'Europe, Du Mouriez publia le *Jugement sur Bonaparte, adresse par un militaire à la nation française et à l'Europe*.

Quand je lus cet écrit, Napoléon venait d'être livré à la solitude de Sainte-Hélène, et je m'étais déjà entretenu de cet homme extraordinaire avec le général, qui, tout en condamnant son ambition et sa tyrannie, en parlait sous presque tous les autres rapports avec admiration. Frappé de la différence de ce que je lisais avec ce que j'avais entendu, je ne tardai pas à en exprimer ma surprise, et à dire ouvertement à mon vénérable ami ce que je trouvais d'injuste et d'exagéré dans son jugement. Voici mot pour mot la réponse qu'il me fit :

« Dans la position où se trouvaient alors Bonaparte et l'Europe, j'ai cru que le principal était de frapper fort, au risque de ne pas frapper très-juste, parce que la force se sent toujours, tandis que la justesse s'aperçoit moins. Cet homme inspirait la terreur : pour détruire cette terreur, il fallait montrer que je n'avais pas peur; et j'en parlai avec une horreur que j'éprouvais vraiment à cette époque, mais avec un mépris que je n'avais réellement pas. Je dirai plus : j'étais vraiment indigné et contre lui et contre la France, et j'ai été entraîné par l'indignation. On ne m'accusera certainement pas de ne point aimer ma patrie; et cependant, je l'ai fort mal traitée, là et ailleurs, par mes reproches. C'est

comme dans les disputes d'amants, où les mots de cruelle, traîtresse, perfide, et souvent pis, se disent même avec conviction ; mais on peut toujours assurer que celui qui les dit est plus amoureux que jamais. Et si on lit avec attention cet écrit, on verra que j'y retrace bien plus les sottises des empereurs et des rois du continent, que celles de Bonaparte : il est vrai que cela m'était bien plus facile. Au reste, j'ai dit cela dans la toute puissance de Bonaparte : aujourd'hui, j'en parlerais sans doute autrement. C'est le contraire de ce que nous voyons. Je suis un peu comme les braves gens d'Homère : en me battant, je dirais volontiers des injures ; mais je les oublie après cela tout aussi volontiers, et c'est ce que tout le monde peut faire de mieux. »

Un grand nombre d'exemplaires de cet écrit furent envoyés en Allemagne ; mais à leur arrivée, Alexandre, vaincu dans plusieurs combats, et surtout à Friedland, avait été contraint à demander la paix ; et elle fut signée bientôt après, à Tilsitt.

Tant de succès si brillants et si inespérés attisaient les désirs ambitieux de Napoléon, qui, à peine libre au nord, pense à se précipiter sur le midi. Un de ses décrets impériaux avait constitué l'Angleterre en état de blocus. Il voulut se charger d'aller mettre ce décret à exécution en Espagne et en Portugal. Le moyen le plus simple était de s'emparer des deux pays. L'Espagne était assez souple encore ; mais le Portugal, plus exposé aux coups de l'Angleterre, était forcé de garder la plus stricte

neutralité. Il était donc urgent des'en rendre maître ; et déjà l'Empereur en avait annoncé la résolution.

Le général Du Mouriez, voulant engager les Portugais à la résistance, et prouver à l'Angleterre que la défense du Portugal était facile, et qu'une alliance plus intime avec ce pays serait avantageuse, écrivit et fit imprimer un volume intitulé : *Campagnes du maréchal de Schomberg en Portugal, depuis 1662 jusqu'en 1668*. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, fut traduit en anglais et en portugais ; et atteignit le but que s'était proposé l'auteur.

Une série d'intrigues auxquelles s'allièrent des attentats parricides, changea l'ordre d'attaque qu'avait médité Napoléon. L'Espagne occupée, son souverain et sa famille arrêtés et emprisonnés, excitèrent l'indignation de toute l'Europe ; et cette indignation ne s'attachait pas seulement au chef de l'empire. Elle accusait, et je ne balance pas à le déclarer, ce n'était pas sans justice, toute la nation française qui, soumise en esclave aux caprices d'un maître impérieux, consentait à exécuter tous ses attentats, et se consolait de ses maux et du despotisme, en embrassant le fantôme de la gloire. J'aime bien, j'idolâtre ma patrie ; mais je suis forcé de reconnaître une vérité : il y a toujours de la faute des peuples, quand un gouvernement peut persister avec tant de constance dans des mesures iniques ou contraires aux intérêts du pays.

Mais une autre réflexion se présente ici. A l'aspect de tous ces bouleversements, ne reconnaît-on pas

les arrêts d'une justice éternelle, la main de la Providence qui châtie aussi les nations coupables. La guerre, qui avait ouvert cette longue série de combats, avait été injuste. L'alliance de tous les gouvernements et de tous les peuples contre un seul gouvernement et un seul peuple, pour lui dicter des lois, pour lui imposer un mode d'existence, pour lui ravir son indépendance, était un crime de lèse-nation qui devait être puni; et bientôt ce seul peuple, vainqueur de la coalition, se charge d'infliger la peine, châtie tour-à-tour et rudement tous ses anciens envahisseurs, et leur fait expier leurs torts en les imitant. Quel rapprochement à faire entre ces souverains qui, en 1792, appelaient aux armes en criant : *Les monarques seuls ont des droits!* et cet homme incomparable qui, en 1807, disait froidement, en se jouant des rois, des sceptres et des couronnes : *Dans quelques années ma dynastie sera la plus ancienne de l'Europe?* et pour compléter la leçon, quelques années après, sur un rocher solitaire, au milieu de l'Océan, la décharge de quelques fusils, dont le bruit est couvert par le roulis des vagues, peut à peine annoncer que le chef de dynastie a cessé de survivre à sa fortune! Peuples! rois! voyez....! soyez justes!

Pendant toute la guerre dont la péninsule espagnole et le Portugal furent le théâtre, le général Du Mouriez fut souvent consulté. Sa connaissance des deux contrées envahies, qu'il avait habitées et étudiées long-temps, lui permettait de don-

ner les meilleurs avis pour leur défense et leur libération, soit aux envoyés espagnols et portugais résidant à Londres, soit au ministère ou aux généraux anglais chargés de la direction de cette guerre, dont plusieurs, et surtout le premier d'entre eux, le duc de Wellington, furent en correspondance constante avec lui.

Une nouvelle guerre avec l'Autriche détourna un instant de la Péninsule les efforts de Napoléon. L'Angleterre essaya aussi une diversion par l'attaque de l'île de WWalcheren. Mais l'expédition, sous les ordres de lord Chatam, échoua complètement; et la guerre en Allemagne se termina, après la bataille la plus meurtrière-peut-être qu'ait livrée Bonaparte, par un traité de paix et d'alliance, et enfin par le mariage de la fille de l'empereur, la nièce de Marie-Antoinette, avec Napoléon.

Du Mouriez avait continué de recevoir, en Angleterre, la pension que l'archiduc Charles lui avait fait accorder en 1802; mais à peine il eut la certitude de l'alliance de l'Autriche avec Napoléon, qu'il envoya sa renonciation à un traitement, qui lui paraissait contraire à la délicatesse dont il s'était constamment fait un devoir; et il continua de s'occuper de la défense de l'Espagne.

Mais tandis que les Espagnols, cédant à une force supérieure, cachaient sous une soumission apparente leurs préparatifs de résistance, l'Amérique espagnole profitait de l'impuissance de la mère-patrie, pour jeter un cri de liberté et d'indépen-

dance. Des députés des différentes provinces vinrent à Londres solliciter des conseils et des secours. Don Cornelio de Saavedra, président de la junte du gouvernement de Rio de la Plata, écrivit lui-même au général Du Mouriez pour lui demander les avis qu'il croirait utiles, soit pour l'organisation intérieure de l'état naissant, soit pour l'établissement de ses relations extérieures, soit pour les moyens militaires à employer pour affermir et faire reconnaître l'indépendance de la république. Du Mouriez répondit sur chacun de ces objets par l'envoi d'un travail considérable, dont une copie écrite de sa main a été trouvée dans ses papiers; et ensuite il a continué de s'occuper de tout ce qui pouvait intéresser les nouveaux hommes libres du Nouveau-Monde, en même temps qu'il émettait ses opinions sur tous les événements qui se passaient en Europe.

Jusqu'en 1812, la guerre d'Espagne et de Portugal avait eu des succès variés; mais une autre guerre, entreprise contre la Russie, changea bientôt la face des affaires. Napoléon, traînant à la suite de l'élite de ses armées les contingents fournis par tous les rois ses vassaux, alla de Paris à Moskou sans rencontrer d'obstacles. Le sort de l'Europe paraissait décidé. Tout semblait devoir céder enfin à l'ascendant de cet homme à qui on ne pouvait résister, et à qui on ne pouvait échapper qu'en créant des déserts. Mais tout-à-coup la nature, comme révoltée de ce qu'on la brave, elle-

même déclare et commence la guerre qui doit renverser le colosse. Elle suscite les éléments, hâte le retour de l'hiver; et bientôt deux cent cinquante mille Français tombent sans défense sur leurs armes inutiles, et s'endorment sous des tombes de neige et de glace!

Les annales du monde n'ont rien de comparable à ce désastre. La nouvelle n'était pas encore arrivée à Paris, qu'une conspiration vraiment française y éclatait. Quelques jours plus tard, la douleur publique et l'indignation générale auraient grossi le nombre des complices de Mallet, et prévenu le moment d'irrésolution qui le fit échouer. Cette irrésolution d'un moment a coûté à la France trois cent mille hommes et cinq milliards. Napoléon fut sauvé; et Mallet ainsi que trois complices expièrent leur faute par leur supplice, sans que la France osât demander compte de sa conduite à l'auteur de toutes ses souffrances, sans que ses représentants avilis profitassent des circonstances pour mettre un frein à l'ambition de l'empereur.

Tout ce que Du Mouriez avait prévu et prédit, dans son jugement sur Bonaparte, se réalisa bientôt. Ces rois vassaux, ces souverains inféodés, que le dominateur traînait à la remorque, ne se contentèrent pas de l'abandonner: ils tournèrent tous leurs armes contre lui; et bientôt il est forcé d'évacuer l'Allemagne, de défendre le territoire français; et, après la campagne la plus brillante, la plus savante, la plus héroïque, contre les armées

de toutes les nations de l'Europe, un combat livré sous les murs de Paris est suivi d'une capitulation. La métropole de la France est livrée aux étrangers; et l'empire a cessé d'exister.

Témoin de ces événements, la douleur et la honte m'ont forcé à les retracer rapidement et à passer sous silence des circonstances importantes pour l'histoire. Ce que je ne puis omettre de dire, c'est que personne, plus que le général Du Mouriez, ne plaignit son pays, et n'éprouva une plus vive douleur en le voyant à la merci des étrangers que, vingt-deux ans auparavant, il avait lui-même repoussés avec tant de gloire. Il correspondait encore avec les généraux des différentes armées; mais ce n'était plus que pour leur rappeler que la France était sa patrie, que pour les engager à alléger les malheurs de la guerre, et à user de leurs succès avec modération. Fidèle à ses idées de restauration, il continuait de les faire valoir, mais en leur donnant pour bases les principes de liberté, qui, seuls désormais, peuvent donner des gages de sécurité aux dynasties et aux peuples.

La restauration se fit : mais Du Mouriez observa avec douleur qu'elle se faisait sans ordre et sans dignité : une certaine pudeur aurait dû étouffer les acclamations qui retentirent autour des monarques vainqueurs, et faire différer, au moins jusqu'à l'époque où ils auraient donné à leurs armées le signal du départ, l'expression de la reconnaissance pour leur magnanimité et leur modération.

La conduite du sénat dans ces circonstances fut telle, que sa conduite antérieure pouvait la faire espérer, ou plutôt craindre. Créé par la force et instrument de la force, il fut fidèle à son origine et au but de son institution, même en renversant son fondateur. Le corps législatif l'imita, comme il l'avait toujours fait. C'est, je le répète, tout ce qu'on pouvait attendre de ces hommes d'état, de la tyrannie de ces muets d'un nouveau sultan, qui, à très-peu d'exception près, n'avaient su pendant dix ans que fléchir les genoux, courber la tête, et tendre la main.

Il est certain que le retour des princes de la maison de Bourbon, et l'avènement de Louis XVIII au trône étaient le vœu de l'immense majorité des Français, et qu'on les accueillit, non pas seulement avec un enthousiasme qui ne prouve rien, mais avec confiance : et il est certain aussi que les premières démarches, que les premiers mots du prince qui arriva le premier, et du roi son frère, étaient bien propres à entretenir cette confiance. On sait comment on parvint à la détruire, et quels furent les résultats des mesures prises par le gouvernement.

Le général Du Mouriez, qui, pendant toute la durée de son exil, s'était toujours séparé de la contre-révolution, et qui, dans ses vœux pour la restauration, n'avait jamais compris que le remplacement des Bourbons à la tête de la nation française, gouvernée suivant les formes d'une constitution

libre, ne voulut pas retourner en France avec l'émigration. Il était dans une situation toute particulière, et il devait s'y maintenir. Il pensait que les services rendus à sa patrie, pendant son généralat en chef, méritaient une récompense nationale, et que la proscription qu'il avait encourue par sa tentative pour renverser le pouvoir conventionnel et relever le trône constitutionnel, lui donnait quelques titres à la bienveillance du roi, à qui d'ailleurs il avait rendu quelques services dans son infortune; et ce que son ambition désirait de la nation et du prince, c'était de pouvoir passer en France le peu d'années que lui réservait le ciel, comme l'égal de ceux à qui il avait donné les premières leçons de la victoire, et qui, se rappelant le génie et la bonté de leur ancien chef, l'auraient avec plaisir embrassé comme leur collègue. Au lieu du bâton de maréchal qu'eût honoré sa main mutilée, on lui fit offrir *vingt mille francs de traitement*, comme lieutenant-général en retraite; et le général Du Mouriez renonça à l'espérance de revoir sa patrie.

Les événements de 1815 lui fournirent l'occasion de se venger. Il écrivit à Louis XVIII, réfugié à Gand, pour lui offrir ce que l'âge lui laissait de forces; cette lettre resta sans réponse.

La dernière tentative de Napoléon avait-elle pour but le bien-être de la France? et, si tel en était l'objet, Napoléon pouvait-il le réaliser? Non! il faut en convenir, et gémir sur l'erreur de ceux

qui, ajoutant foi à ses protestations, s'attachèrent alors à sa fortune. Le titre qu'il reprenait, et ceux dont il indiquait la reprise, étaient des indices suffisants que l'homme était resté le même. Heureuse la France, si l'on n'avait pas attendu de nouveau l'étranger, pour repousser du trône celui qui ne s'y était assis que pour le malheur de l'Europe!

Du Mouriez, pensant ainsi, devait désirer la fin de cette usurpation; et il reprit sa correspondance pour contribuer à ce projet, et en même temps pour donner plus de stabilité et d'énergie aux institutions qui devaient régir la France; mais la force des armes décidait en dernier ressort, et la force des armes croit toujours pouvoir se passer de celle de la raison.

Après la paix de 1815, le général Du Mouriez consacra entièrement à l'amitié et à l'étude les loisirs que lui laissait le calme de l'Europe. Honoré de l'estime des hommes distingués de l'Angleterre, retiré à la campagne, il jouissait de tout le bonheur que l'on peut trouver dans une terre étrangère; et souvent même, quand son attention se fixait sur la conduite du gouvernement français, et sur les partis que l'imprudence et la mauvaise foi ou les passions des gouvernants avaient remis aux prises, il s'applaudissait d'être éloigné de ces débats, dont il prévoyait bien les suites. Toute sa correspondance, soit en France, soit en Angleterre, est remplie de prédictions qui se sont

déjà réalisées en partie, et que chaque jour justifie davantage.

Il eut souvent le bonheur de voir arriver dans sa solitude quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes qui venaient lui témoigner leurs regrets de ne pas le posséder au milieu d'eux, et qui lui apportaient les plus tendres gages de souvenirs et d'amitié de la part de ceux à qui les circonstances ne permettaient pas de faire le voyage d'Angleterre.

Parmi ces hommes nés, pour ainsi dire, dans son camp en 1792, qui vinrent honorer la vieillesse du vainqueur de Jemmapes, il faut citer celui dont toute la France vient de prendre le deuil, ce noble Foy, brillant et fort à la tribune comme au combat, et qui n'a vécu et n'est mort que pour défendre le sol ou les libertés de la France contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Avec quel plaisir le vieux guerrier entendit les récits de celui dont il avait aidé les premiers pas! Comme leurs entretiens étaient importants! comme ils étaient Français! comme ils étaient heureux de s'entendre, après tant d'années, répéter à l'unisson les mots si chers de France et de Liberté!

Un autre vint les lui répéter et les entendre aussi. Celui-ci n'avait pas couru les dangers des combats; mais les périls bien plus épouvantables des factions, auxquelles il était resté étranger, avaient long-temps menacé sa tête. Dans les emplois les plus éminents de l'état, il avait consacré à son

pays une rare intelligence, enrichie de toutes les méditations de la raison humaine, un style où l'imagination, la force et la clarté se marient d'une manière inimitable, et une âme remplie de toutes les affections les plus tendres de la philanthropie. Il avait pleuré un jour avec Du Mouriez; leurs cœurs s'étaient dès-lors unis comme leurs larmes; et vingt-huit ans après, Garat, fidèle à l'amitié comme à la liberté, accourait embrasser son ami et remettre en commun, par leurs récits mutuels, leurs vies si cruellement séparées. En voyant ces deux vénérables monuments d'une aussi mémorable époque, j'oubliais, si je puis parler ainsi, que tous deux étaient mes amis; je ne sentais que l'admiration qu'on éprouverait pour les grands hommes d'un autre siècle, qui se présenteraient tout-à-coup à nos yeux, habitués à ne les voir que dans l'histoire.

A cette époque, le général Du Mouriez avait besoin de voir ses amis se serrer autour de lui. Il en avait perdu un bien tendre et bien constant. C'était un prince, c'était le duc de Kent.

Depuis le moment où il s'était rencontré avec le général Du Mouriez, il s'était attaché à lui; et chaque jour avait fortifié les sentiments qu'il éprouvait et qu'il inspirait, par toutes les attentions délicates, par toutes les relations familières, par toute la confiance la plus entière de l'amitié. Se voir souvent était un besoin; et le prince lui-même avait voulu que son ami louât une cam-

pagne près de la sienne. Pendant les voyages du prince, il fallait s'écrire tous les quinze jours; et tous deux étaient fidèles à cet engagement. De Bruxelles, où le prince résidait en 1818, il pensait à la fête de son ami, mettait dans un papier une pensée et une immortelle, cueillies par lui-même, avec cette inscription : *Édouard à Charles*, et lui envoyait ce bouquet. Il serait difficile de peindre la douleur du général à la nouvelle de la mort si prompte et si prématurée de son auguste ami. Il fut comme étourdi du coup; ses larmes ne pouvaient pas couler; ses regards fixes se portaient sur toutes les personnes qui l'approchaient. Il ne parlait point, ne répondait que par monosyllabes aux consolations de ses amis. Seul, dans son fauteuil, la tête baissée, les mains jointes, il restait enseveli dans de douloureuses méditations qu'il interrompait de temps en temps pour dire, en levant les yeux au ciel : Mon bon Édouard ! Il ne voulait pas qu'on vint le distraire; il fallait lui désobéir pour rester près de lui; et pendant plus de deux mois il fut impossible de le tirer de cet état, qui affectait sensiblement sa santé.

Mais en parlant des amis du général Du Mouriez, il est impossible de ne pas citer un autre prince, qui eut toujours la première place dans ses affections, et qui, dans tous les temps, dans toutes les circonstances, se montra toujours fidèle aux sentiments du cœur, aux principes de la conscience et aux devoirs du citoyen. Souvent le

nom de ce prince devait se mêler à mon récit; et comme c'était toujours en méritant un hommage, la crainte de le blesser, en lui accordant un tribut légitime, me l'a fait repousser constamment; mais, en ce moment, il me semble entendre les reproches du noble vieillard qu'il se plaisait à honorer. « Quoi ! me dit-il, tu as parlé de mon amour pour ma patrie, de mes travaux militaires, de Jemmapes; et tu n'as rien dit de celui qui fut le héros de cette journée, qui partagea tous nos dangers, et dont la France fut toujours l'idole ! Tu as parlé de ceux dont la tendre amitié, dont les attentions délicates et constantes m'ont allégé le fardeau du malheur, et m'ont adouci les douleurs de la proscription et de l'exil; et tu n'as rien dit de celui qui, brillant de jeunesse et de gloire, arraché avec moi à sa patrie, et livré au même exil, ennoblit son infortune par le courage, l'adoucit par l'étude et l'enseignement, par la piété filiale et la tendresse fraternelle, et qui souvent releva, par ses discours ou par ses lettres, mon ame abattue ! Quoi ! tu veux faire honorer ma mémoire, et imposer silence à mes ennemis; et tu n'as pas nommé le duc d'Orléans, dont l'estime est un si beau titre à l'estime de mes compatriotes !... » La justice de ces reproches est trop évidente pour n'être pas sentie; mais comment concilier le devoir de parler avec la crainte d'offenser par un éloge?... Laissons à la France le soin d'apprécier les qualités du prince; et nous, pour

n'être indiscrets qu'avec discrétion, bornons-nous à révéler deux traits seulement, qui feront connaître la délicatesse et la générosité de l'ami.

Le général Du Mouriez regrettait amèrement le duc de Kent; et le duc d'Orléans, qui était en tiers dans leur amitié, pouvait sentir mieux que personne la douleur qu'éprouvait son vieil ami. Il fit faire et lui envoya une superbe tabatière, sur laquelle était son portrait entouré de ceux de son épouse, de sa sœur, et des six aînés de ses enfants. C'est ainsi qu'il ramenait les idées du vieillard, du passé vers l'avenir, et cherchait à tempérer ses regrets par des espérances.

Le traitement que le gouvernement anglais avait accordé au général Du Mouriez lui permettait de vivre dans l'aisance; mais il fallait aussi la plus grande économie, et même se résigner à des privations quelquefois pénibles, à celle surtout de faire un peu de bien, de soulager le malheur. Le duc d'Orléans, voulant qu'aucune jouissance physique ou morale ne manquât à la vieillesse de son ami, lui fit une pension de dix mille francs, aussitôt qu'il eut recueilli la succession de la princesse sa mère.

Si vous lisez ces pages, Prince, ne m'accusez pas d'avoir trahi un secret. Quand la bienfaisance se cache, il faut que la reconnaissance la découvre en se montrant. L'ostentation sans doute sied mal au bienfaiteur; mais aussi un bienfait pèse trop sur le cœur, quand on y joint la condition du si-

lence. L'expression de la gratitude est aussi un droit. Serait-il le seul que vous ne respecteriez pas?

Au sein de sa retraite, où tout ce qui l'entourait, tout ce qui l'approchait n'avait d'autre désir que son bonheur, le général Du Mouriez continuait de se livrer aux méditations les plus profondes sur ce qui avait toujours été, et ce qui paraissait être plus que jamais l'objet de ses vœux les plus ardents, la liberté et le bonheur de tous les peuples. Il observait avec la plus grande attention la marche de tous les gouvernements, en apercevait clairement la tendance, et prévoyait les catastrophes qui devaient bientôt résulter du joug sous lequel on s'efforçait de replacer les nations. Chaque jour il écrivait toutes ses observations; et, au mois de décembre 1819, il les recueillit dans un *Coup d'œil politique sur l'Europe*.

Cet ouvrage, qui n'a pas été imprimé, est peut-être celui où il a réuni le plus de vues, où il a montré le plus la force de sa rare intelligence, où il a plaidé avec le plus de raison et de talent la cause, si chère à son cœur, de la liberté. La politique de tous les gouvernements y est dévoilée avec une sagacité étonnante. La situation des peuples y est peinte sous les couleurs les plus vraies; et les révolutions de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Grèce y sont prédites avec une certitude telle, qu'on croirait lire les récits des événements qui se sont passés. Qu'on permette une citation.

« J'ai passé en revue tous les États de l'Europe:

« récapitulons. Partout, à un degré plus ou moins
 « grand, on voit le malaise, le mécontentement, la
 « plainte. Partout on voit des germes, plus ou
 « moins féconds, plus ou moins avancés, de ces
 « grands événements politiques qui changent la
 « face des nations, et que rien qu'un retour à la
 « raison, à la justice et à la modération de la part
 « des gouvernements ne peut prévenir. C'est en
 « vain que, pour les éviter, les ministères s'enga-
 « gent à se soutenir de toutes leurs forces. Il arrive
 « des temps où une idée morale et politique déjoue
 « toutes les mesures, renverse toutes les résistan-
 « ces. Les idées ont, il est vrai, une élasticité qui
 « permet de les comprimer; mais elles s'échauf-
 « fent par la compression; elles éclatent et boule-
 « versent tout. Ainsi, quelques grains de poudre
 « sont entassés en dessous ou en travers de ces
 « masses énormes, que toute la force humaine ne
 « saurait mouvoir, de ces rocs que le levier ne sau-
 « rait désunir; et ces grains de poudre, enflammés
 « tout-à-coup, ont en un instant fait rouler en
 « immenses débris ce qui semblait défier toutes
 « les puissances de l'homme et de son intelli-
 « gence. Ministres de toutes les nations, gare la
 « mine! »

Peu de semaines s'étaient écoulées depuis que ces lignes étaient écrites; et déjà la liberté proclamée près de Cadix s'avancait en triomphe vers toutes les parties de l'Espagne; et deux mois après, la première voix qui en avait jeté le cri, Ferdinand

jurait à Madrid de se soumettre fidèlement aux lois constitutionnelles de son pays.

Ce cri de liberté n'a jamais retenti sur un point du globe, sans que le noble vieillard ne levât aussitôt la tête, et sans que son âme n'y répondît aussitôt. Au mois d'avril 1820, après avoir suivi attentivement tous les événements de la Péninsule, il écrivit ses *Observations sur la révolution espagnole*, et l'influence qu'elle devait exercer sur les autres peuples de l'Europe. Cet écrit, bien digne du premier, est rempli des conseils les plus sages, qui peut-être auraient produit un bien, s'ils avaient été publiés. C'est surtout à la France qu'il pensait en écrivant ses observations, cette France dont le bonheur a été le vœu de tous les instants de sa vie. Il voyait dans les événements qu'il retraçait, et dans ceux qu'il prévoyait et qui ne tardèrent pas à se réaliser, un moyen de revenir aux doctrines de la raison, à la pratique de l'équité; et il le demandait aux ministres, au nom de la patrie et du roi... Voici comme il termine ce travail:

« Hélas! tandis que je me livre à ces réflexions,
 « ces ministres semblent se hâter de les rendre
 « illusoires, et étouffent mes projets et mes espé-
 « rances sous les craintes qu'ils accumulent. Je sais
 « bien qu'ils porteront la peine de leur conduite;
 « qu'ils succomberont, méprisés également par les
 « constitutionnels qu'ils ont trahis, et par la con-
 « tre-révolution qui voudra tout faire par elle-
 « même et pour elle seule. Mais qu'importe la

« chute et la honte de quelques hommes? Ce qui
 « est d'une bien plus grande importance, c'est
 « la résurrection d'un parti qui a fait et fera encore
 « bien du mal; c'est la violation des droits de toute
 « une nation qui n'aura plus dès-lors ni attaché-
 « ment ni confiance; c'est la position d'un mo-
 « narque vénérable, livré sans secours à la merci
 « d'hommes sans raison et sans pitié; d'un prince
 « éclairé, qui aura en vain voulu le bien, et qui ne
 « pourra empêcher le mal. On ne peut assez gé-
 « mir sur les événements qui se préparent : la
 « France en triomphera; mais à quel prix? L'homme
 « qui aime son pays, en le voyant ainsi repoussé
 « vers l'abîme, doit s'estimer heureux de toucher
 « au tombeau; car il vaut mieux que la mort
 « ferme ses yeux, avant que les malheurs de la
 « France les baignent encore de larmes! »

Le Portugal et les deux Siciles ne tardèrent pas à imiter l'exemple de l'Espagne; il était entraînant, il faut l'avouer; et surtout il faut rendre hommage aux hommes qui ont dirigé ces révolutions; leur modération, même à l'instant de la lutte, a montré qu'ils étaient dignes de la liberté. Proscrits aujourd'hui, disséminés dans toutes les parties du monde, ils ont droit à un remerciement. Ils ont eu horreur du sang; et leurs ennemis ont pu vivre!

Dans toutes ces contrées devenues libres, les ennemis les plus redoutables n'étaient pas ceux de l'intérieur. C'était la ligue, non pas des rois

de l'Europe, qui, à une seule exception près, ont droit par leurs vertus à l'amour des peuples, mais des ministres des puissances composant la Sainte-Alliance, qui savent bien que les restreintes constitutionnelles ne sont gênantes que pour eux. Les gouvernants de la Russie s'élevèrent les premiers contre les constitutions nouvelles; ceux de l'Autriche les imitèrent sur-le-champ, et préparèrent leurs armées.

Le général Du Mouriez, indigné de l'attaque méditée, voulut consacrer à la défense de la liberté italienne les fruits de ses études et de ses expériences. Il se hâta de faire et d'envoyer un plan d'organisation pour l'armée napolitaine, et ensuite un autre très-détaillé sur la défense du royaume. Les instructions données au général Pepé, commandant l'armée des Abruzzes, par le prince Régent, le 20 février 1821, prouvent que si le temps a manqué pour suivre le plan d'organisation, le second avait obtenu un auguste suffrage. Mais cette preuve n'est pas la seule.

L'histoire, encore muette sur les événements de l'Italie au printemps 1821, dira un jour pourquoi la liberté y a succombé. Puissent ces pages n'être pas le carcan de trois peuples!

Après le succès de l'invasion autrichienne, il y avait tout à craindre pour l'Espagne, et ce n'était pas encore la France qui inspirait ces craintes. Les ministres français n'osaient pas encore braver l'opinion nationale, au point de lancer des armées

contre un peuple, dont le crime était de s'être donné un gouvernement plus régulier et plus sage. Ces ministres au contraire résistaient à l'impulsion de la Russie qui les pressait ou d'agir, ou de lui ouvrir un passage pour la laisser agir elle-même.

Le général Du Mouriez devait espérer plus de l'Espagne que de l'Italie, et s'occupa de plans militaires pour les Espagnols, comme il l'avait fait pour les Napolitains. Il donna à ses travaux beaucoup plus de développements, et en composa un système complet de défense, qu'il fit offrir au ministre de la guerre et aux Cortès. Cette assemblée se livrait malheureusement à une fatale sécurité : elle ne croyait pas à la possibilité d'une guerre, elle se contenta d'accueillir.

Ce travail n'était pas terminé, que, dans sa retraite, le vénérable guerrier pleurait de joie en écoutant un jeune homme qui, né dans les montagnes de la Thessalie, unissait dans son ame tout le patriotisme, tout le génie des Grecs de l'antiquité, et les connaissances de la civilisation moderne. Le premier de ses compatriotes, il venait rendre compte aux hommes humains et libres de l'Angleterre, des premiers efforts, des projets, de la résolution et des espérances d'un peuple sortant du tombeau, où il avait dormi des siècles, et qui réclamait les secours de l'opulence et de la valeur, pour la résurrection de son pays. Personne mieux que lui ne pouvait remplir une pareille mission : on ne pouvait le voir sans l'aimer ;

et on ne pouvait l'entendre sans aimer davantage la Grèce. Après avoir gagné à sa cause, par la seule force de la vérité et par sa belle conduite, les journaux les plus fidèles à l'opinion publique, il réclama du général des conseils pour l'organisation civile et militaire de ses compatriotes.

Deux mémoires furent composés. Le premier, le plus pressant, était celui qui traitait de la partie militaire; il fut remis peu de jours après avoir été demandé. Le second avait pour objet la création d'un gouvernement, et les relations à établir avec les nations étrangères. Celui-ci fut envoyé au commencement de 1822. La force de pensée et de style, la chaleur de ces deux écrits, ont excité l'étonnement de ceux qui les ont lus. Avec quel enthousiasme l'auteur présage le triomphe de ces Hellènes, dont le courage excitait son admiration. Un regret l'afflige cependant; et il l'exprime ainsi à la fin du premier mémoire :

« Courbé sous quatre-vingt-trois hivers, mon bras ne peut plus contribuer à ces résultats glorieux. A peine puis-je encore les favoriser par mes conseils; mais pour mes vœux, ils ont toujours été et seront toujours : Vive la Grèce! »

La fin du second de ces mémoires achève de montrer l'ame du noble vieillard :

« Peuple Grec! à votre nom, à l'espoir de votre affranchissement, au récit de vos combats actuels, les glaces de la vieillesse s'évanouissent, mon sang reprend sa vivacité, mon ame son ac-

« tività : je retourne à mon jeune âge, je crois re-
 « lire votre antique histoire. Ah! ne trompez pas
 « cette chère espérance! combattez! triomphez! il
 « le faut pour l'honneur de la morale, pour le bien
 « de l'humanité! Triomphez! c'est le vœu de tous
 « les gens de bien, de tous les amis de la liberté, de
 « tous les philanthropes, de tous les amateurs des
 « arts! Triomphez! ce sera le bonheur du plus ar-
 « dent de vos amis, qui prend avec plaisir et or-
 « gueil le nom que lui a donné un de vos com-
 « patriotes, et qui a eu aussi ses Thermopyles. »

LÉONIDAS.

Cet ouvrage est le dernier qu'ait composé le gé-
 néral Du Mouriez. Le jeune grec, en le recevant,
 l'appelait le chant du cygne. Hélas! il ne pensait
 pas que ce mot serait si vrai, et qu'un an après,
 l'intelligence et le cœur qui avaient dicté ces pages
 seraient atteints par la mort.

Voilà le général Du Mouriez tel qu'il a été, tel
 que le présentera l'histoire. Voilà tout ce que j'ai
 à dire pour attacher à sa mémoire l'estime, et j'ose
 ajouter, l'admiration des Français. Dans ses fonc-
 tions publiques, il a suffi de retracer sa conduite;
 pendant son long exil, il a suffi de citer ses
 écrits, pour prouver que sa patrie, la liberté et
 l'indépendance de tous les peuples ont été cons-
 tamment les objets de tous ses vœux, le but de
 tous ses efforts. Ennemi de la tyrannie soit des
 rois, soit des peuples, toujours, dans le malheur

comme dans la prospérité, il a pris en main la dé-
 fense des opprimés. Tout son être a été consacré
 au bien de l'humanité. Paix à sa cendre! honneur
 à son nom!

Vous qui avez été ses amis, princes, ministres,
 chefs de républiques, représentants, généraux
 qui fûtes ses élèves, et vous, simples citoyens de
 toutes les parties du monde, qui lui avez constam-
 ment donné tant de gages d'affection, c'est pour
 vous que j'écris maintenant : vous seuls pouvez
 obtenir de moi que je retrace les derniers instants
 de celui que vous chérissiez, mais dont l'éloigne-
 ment a dû vous adoucir la douleur de sa mort.
 J'en ai été le témoin; et malgré les trois années
 qui se sont écoulées, en être le narrateur me
 semble presque aussi pénible.

Au mois de mars 1822, le général Du Mouriez
 quitta sa résidence de Little-Ealing, où il était resté
 neuf ans, pour aller habiter Turville-Park, à l'ex-
 trémité du comté de Buckingham. Depuis la mort
 du duc de Kent, sa maison de Little Ealing lui dé-
 plaisait; il fallut enfin céder à ses désirs, et en
 prendre une autre.

Ce changement lui fit le plus grand plaisir. Sa
 nouvelle demeure le satisfait d'autant plus, qu'il
 avait plus de soixante arpents de terrain bien
 planté, et que le pays était très-pittoresque. Une
 partie du parc avait quelque chose de sauvage;
 c'était une colline assez escarpée, qu'il appelait sa
 Thébaïde. Le premier mois fut employé tout entier

à arranger toute la maison et surtout sa bibliothèque, et à parcourir les environs : sa santé était très-bonne; mais ayant beaucoup d'embonpoint, ses jambes devenaient trop faibles pour continuer ses promenades à pied. Sa vue déclinait aussi; et sa passion pour la lecture et le travail la fatiguait davantage encore. Il fallait lui créer des distractions. On lui acheta un troupeau et des vaches; on l'attacha à la culture de son terrain. L'été, qui fut superbe, favorisa la récolte de ses foins. Il était enchanté de toutes ces occupations nouvelles, et se trouvait heureux de commencer à l'âge de près de quatre-vingt-quatre ans la vie de fermier : toutes ses lettres à ses amis étaient remplies de détails sur ses travaux et ses projets; mais pourtant il continuait d'observer la marche de la politique européenne; et quoique ses réflexions ne fussent que pour sa correspondance, elles lui prenaient une grande partie de son temps.

La régularité de sa vie et l'arrangement de sa journée n'avaient guère été changés par le changement de résidence. Il se levait, dans toutes les saisons, entre six heures et demie et sept heures et demie, et, aussitôt après, il prenait un livre ou écrivait jusqu'à neuf heures, qu'on servait le déjeuner en famille. Les journaux anglais lui arrivaient pendant ce repas; et la lecture qu'on lui en faisait, parce que le caractère était trop petit pour ses yeux, l'occupait jusqu'à près d'onze heures. Il rentrait alors chez lui pour travailler, lire, ou

faire sa correspondance, jusqu'à une heure et demie ou deux heures, qu'il descendait pour faire une promenade dans le jardin; ou, depuis que la générosité du duc d'Orléans lui eut permis d'entretenir des chevaux, pour sortir en voiture jusqu'à cinq heures.

Quand il ne se promenait pas en voiture, ou quand le temps ne lui permettait pas de faire une promenade à pied, il descendait au salon à trois heures et demie, et faisait une partie de piquet jusqu'au dîner, qui était toujours sur table à cinq heures. Ce n'était pas qu'il eût jamais aimé le jeu; mais depuis plusieurs années, sa famille avait vu que son application opiniâtre lui faisait mal; et pour l'arracher de son cabinet, on lui proposa de faire tous les jours une partie d'échecs: il consentit, parce qu'il aimait ce jeu et qu'il le jouait bien; mais au bout de quinze jours, il fut obligé de l'abandonner, parce que, comme il nous le disait, il faisait des coups toute la nuit. Alors on lui fit contracter l'habitude de la partie de piquet, dont on réussit presque à lui faire un besoin.

La conversation du général Du Mouriez était le charme de sa famille et des amis qui le visitaient. Ce n'était pas seulement une conversation forte de raison et de connaissances; c'était aussi une conversation pétillante d'esprit, et de la plus aimable gaîté. Il était impossible de n'en être pas séduit, soit qu'il parlât des grands intérêts des peuples, des événements de l'histoire, et des chefs-

d'œuvre de la littérature, des arts et des sciences, soit qu'il racontât des anecdotes, qu'il assaisonnait des idées les plus originales et des mots les plus piquants. Jusqu'à ses derniers moments il a conservé dans toute sa force, dans toute son activité, son intelligence et son amabilité. Dans son cabinet c'était *Nestor*, comme l'appelait toujours le duc de Kent dans toutes ses lettres; hors de son cabinet, c'était Anacréon.

C'était surtout le soir qu'on jouissait de cette conversation, parce qu'alors toute la famille était réunie. Le soir aussi il avait un grand plaisir. A huit heures on lui lisait le Constitutionnel; et cette lecture lui faisait du bien. Il a souvent exprimé son étonnement du talent, de l'énergique courage, et de l'esprit des rédacteurs de ce journal, que les Anglais (qui se connaissent en cela) déclarent être le mieux fait des journaux de l'Europe. Il le regardait comme la preuve la plus convaincante des progrès de la nation française dans la science sociale, comme le présage le plus certain du triomphe des libertés constitutionnelles.

Le duc d'Orléans avait l'attention délicate d'envoyer constamment à son ami les ouvrages les plus remarquables que l'on publiait sur la politique; et ces lectures, avec un peu de musique et quelque jeu, employaient la soirée jusqu'à dix heures; alors chacun se retirait chez soi.

Ce n'est pas assez pour l'amitié d'avoir parlé du général Du Mouriez dans sa vie privée, comme

d'un homme d'une instruction immense, et d'une amabilité et d'un esprit charmants. Il était plus aimant encore; et c'est ce qu'il faut ajouter. Les hommes supérieurs, et on ne peut refuser ce titre à Du Mouriez, sont rarement d'un esprit aimable en société; et ce qu'on appelle en société des hommes d'esprit, sont plus rarement encore des hommes susceptibles d'affections vives et constantes. Du Mouriez unissait toutes ces qualités diverses; et aucune n'était plus puissante chez lui que la dernière. Sa sensibilité n'a été altérée ni par l'âge, ni par la proscription, ni par la pauvreté. Jamais le récit d'un grand malheur ne l'a trouvé sans émotion. Jamais le spectacle ou le cri d'une grande douleur ne l'a trouvé sans larmes; jamais un acte de courage, un trait de générosité ne l'a trouvé sans admiration; jamais enfin un fait perfide, un acte de tyrannie ne l'a trouvé sans indignation. Peut-être cette sensibilité l'entraînait quelquefois trop loin, et sa vivacité lui donnait des torts; mais il les sentait et les réparait aussitôt. C'est avec la même facilité qu'il oubliait les torts des autres, et qu'il pardonnait même à ceux qui lui avaient fait du mal. De tous les hommes, celui qu'il a détesté le plus, celui qu'il a le plus maltraité dans ses écrits, parce que c'était celui dont le génie, capable de faire le plus de bien à sa patrie et à l'Europe, leur a fait le plus de mal, c'est Napoléon; et Napoléon captif à Sainte-Hélène fut loué par lui dans presque tout ce que Du Mouriez écrivit sur l'art de la guerre et sur l'administration.

L'attachement pour ses amis était du dévouement, et ne connaissait aucunes bornes. Jamais il n'a donné un refus à une demande qu'il pouvait satisfaire. Sa position en Angleterre et l'estime des ministres lui donnaient quelque crédit; il n'en a profité que pour rendre des services à l'émigration elle-même, qui le déchirait par ses calomnies; mais il n'en persistait pas moins dans sa bienveillance. Il oubliait toujours l'homme de parti, quand il voyait le malheureux.

Au mois de septembre 1822, il reçut la visite de son cousin germain, M. Duperrier Du Mouriez, qui, après une séparation de trente ans, vint passer quinze jours à Turville-Park. Il y resta trop peu pour la satisfaction de son illustre parent et celle des personnes qui l'entouraient. Il put juger, du moins, de la tendance de tous nos vœux et de tous nos efforts pour le bonheur du vénérable guerrier; et il put avoir une idée de la considération dont il jouissait en Angleterre, en voyant le prince duc de Gloucester venir de Bagshot à Turville-Park, pour s'entretenir quelques heures avec son vieil ami, et s'asseoir familièrement à sa table. Ce prince, depuis, a donné une demi-heure à cet ami; mais c'était sur son tombeau!

Les derniers mois de la vie du général s'écoulèrent ainsi dans le calme, jusqu'au commencement de 1823. Il ne manquait à son bonheur que de savoir la France heureuse et libre, avant de mourir; mais chaque jour semblait en affaiblir l'espérance. Enfin la guerre fut déclarée à l'Espagne.

Je ne dissimulerai pas l'opinion de mon ami sur cet acte du gouvernement français, acte qui, d'après une déclaration antérieure de Louis XVIII, devait exciter un mécontentement général, et la plus grande inquiétude pour l'avenir d'une monarchie dirigée par des ministres qui avaient si peu d'égards pour les paroles et l'honneur du monarque. L'indignation de Du Mouriez fut portée à son comble, lorsque le chef du ministère, pour excuser les hostilités annoncées, déclara à une chambre représentative qu'il attaquait au-delà des Pyrénées pour n'avoir pas à se défendre sur le Rhin.

Les suites que le général Du Mouriez prévoyait de cette guerre, en supposant un succès auquel il ne pouvait croire, sont celles dont, après trois ans, nous sommes encore témoins; et de la même manière, avec la même ardeur qu'il s'était élevé contre toutes les invasions de Napoléon, il s'éleva contre la guerre déclarée à l'Espagne. Fidèle à tous ses principes, ses vœux étaient pour que les Espagnols ne fussent pas vaincus; et ces vœux, il les faisait avec le sentiment intime qu'ils étaient les plus avantageux pour la dynastie des Bourbons et pour la France.

Ce n'était pas seulement de l'indignation qu'éprouvait Du Mouriez, c'était une douleur profonde qui ne le quittait ni le jour ni la nuit, au point que la lecture, qui avait fait le charme de toute sa vie, ne pouvait plus l'attacher. Était-il seul? il ne pensait qu'à cette guerre, et à ses résultats pour

l'Espagne et pour la France. Étions-nous avec lui ? il ne parlait que de cela, et semblait solliciter de nous des paroles qui lui fissent espérer que l'invasion n'aurait pas lieu.

L'hiver, qui fut d'une rigueur extraordinaire, ne nous permettait pas de le distraire par des promenades à pied ou en voiture. Le défaut d'exercice et la tension constante de son esprit dérangèrent ses organes digestifs, et déterminèrent la maladie qui l'a enlevé. Elle ne présentait d'abord aucun symptôme alarmant; et ni lui, ni personne ne prévoyait les progrès rapides qu'elle ferait.

Dans l'état où il se trouvait, il n'était pas moins absorbé dans ses méditations, auxquelles il était impossible de l'arracher; et on voyait que ces méditations étaient des douleurs. *Cette guerre me tue, m'a-t-il dit souvent; et je crains bien, de quelque manière qu'elle finisse, qu'elle ne soit funeste aux Bourbons et à la France.*

Mais au moment même où il condamnait sans aucune réserve le gouvernement français, il reçut la demande d'un plan de guerre, demande qui lui était adressée par un Espagnol du plus haut rang. Il répondit : « *J'ai envoyé, il y a deux ans, un mémoire militaire pour la défense des Pyrénées et de l'intérieur: c'est tout ce que j'ai pu faire; et si je ne l'avais pas fait, je le ferais encore; mais je n'y puis rien ajouter: de ce côté des Pyrénées, c'est ma patrie!* »

Je ne sais si on ne cherchera pas à me faire

un crime de ces pages où j'achève de représenter mon ami. J'avoue que je ne m'en inquiète point; et comme on croirait que c'est pour m'excuser que je déclare qu'elles sont l'expression fidèle de l'état de l'âme du général Du Mouriez, j'ajouterai qu'en tout j'ai partagé ses sentiments et ses opinions. J'ai blâmé les hommes qui ont entraîné leur prince et leur pays dans une pareille entreprise; et je les blâme, je les accuse bien plus encore, aujourd'hui que cette tranquillité, ce bonheur de l'Espagne, qui leur servit de prétexte, et qui fut l'objet des soins du prince généralissime, n'ont pas été obtenus, et que la Péninsule est mille fois plus agitée, mille fois plus malheureuse qu'elle ne l'était avant l'invasion, sans que l'état de la France soit plus calme et plus prospère.

C'est dix-sept jours avant sa mort que le général Du Mouriez répondit comme je l'ai dit tout à l'heure. Sa maladie résistant aux soins de son médecin ordinaire, on fit venir un des meilleurs médecins de Londres, qui nous rassura et indiqua le traitement à suivre. Déjà le duc d'Orléans, instruit de l'état où il se trouvait, avait demandé des consultations à ses médecins, d'après les détails qui avaient été envoyés sur la maladie. Ces consultations furent communiquées et approuvées; mais la maladie avait fait des progrès qui requéraient déjà d'autres moyens.

Cette maladie ne paraissait pas être une douleur physique. Des glaires, qui remontaient constam-

ment à la gorge et occasionaient fréquemment une toux violente et convulsive, en avaient été les premiers symptômes. Une difficulté de respirer après le moindre exercice suivit bientôt et dégénéra en une espèce d'asthme. Un affaiblissement rapide des organes corporels que fatiguait l'exercice constant de ses facultés intellectuelles, dont la force et la lucidité semblaient s'accroître au milieu du dépérissement de son corps, et bientôt après la perte de l'appétit, commencèrent à nous alarmer; mais jamais nous ne nous serions imaginés que dans trois ou quatre jours nos alarmes auraient été justifiées.

Il n'avait rien changé à son genre de vie; tous les jours à huit heures du matin il était levé, malgré le froid de cet hiver mémorable. Il déjeûnait à l'heure ordinaire, se faisait habiller, puis se mettait à son secrétaire. Pour le distraire de ses tristes méditations politiques, on l'engageait à écrire plus souvent à ses amis; et il dictait ses lettres, quelquefois pendant deux heures. Ne pouvant faire des promenades en plein air, il marchait pendant une demi-heure environ dans une longue suite d'appartements de plein pied, d'environ vingt toises de longueur; puis il se reposait et causait. A trois heures et demie il faisait sa partie, et le reste de la journée se passait comme à l'ordinaire. Six jours seulement avant sa mort, il se sentit trop faible pour descendre au déjeûner; et quand il quitta son appartement, vers trois heures, pour venir au sa-

lon, il se sentit trop fatigué, et trop affligé par les nouvelles politiques, pour faire sa partie. Le lendemain il descendit à la même heure. La nuit avait été sans repos. On envoya chercher le médecin qui, le jour suivant, exprima quelques inquiétudes. On appela le docteur Kidd, professeur de médecine à l'université d'Oxford. Il me parla en particulier, et me frappa d'étonnement et de terreur, en m'annonçant que le mal était presque sans remède.

L'expectoration était devenue très-difficile; les glaires coagulées gênaient davantage la respiration et la prononciation. Deux jours s'écoulèrent, sans que les remèdes appliqués produisissent d'effet. Le mal et la faiblesse augmentaient rapidement; et le malade se levait à la même heure, voulait s'occuper de la même manière, demandait et écoutait la lecture des journaux, se livrait à ses observations, et même, par intervalles, quand on réussissait à le distraire de la politique, me forçait presque à sourire, moi que déchirait un funeste secret, par les plaisanteries les plus piquantes, par les idées les plus originales.

De temps en temps aussi, pendant ces deux jours, il pensait à son état; mais jamais il n'exprimait une plainte, et cependant il devait souffrir; car il semblait à chaque instant être sur le point de suffoquer; et sa prononciation devenait de plus en plus faible et indistincte; au point qu'il fallait beaucoup d'attention pour le comprendre. Pas un

seul instant, pas un seul mouvement d'impatience ne nous indiquait un sentiment de douleur physique. Une douleur morale, une inquiétude sur l'avenir des personnes qui composaient sa famille, tel est le seul indice qu'il nous ait donné de la connaissance qu'il avait de son danger; et des larmes étaient dans ses yeux.

La dernière nuit fut un assoupissement; interrompu souvent par une grande agitation. Le vésicatoire qu'on lui avait appliqué à la poitrine ne produisit aucun effet. Le matin, avant huit heures, il s'était levé et s'était placé d'abord à sa fenêtre; où un beau soleil le retint quelque temps. Il fit même observer à son valet de chambre la beauté de la vue. Il se mit ensuite dans son fauteuil, près de la cheminée.

Vers dix heures, il me demanda si j'avais reçu les journaux anglais, et me pria de lui lire ce qu'il y avait d'intéressant. Il écouta cette lecture avec attention; et à un article qui lui fit de la peine, il dit: Pauvre France! Les médecins vinrent bientôt après: ils ne furent pas contents de son état; lui-même, vers onze heures et demie, se sentit fatigué, et voulut se remettre au lit. Ses jambes pouvaient à peine le soutenir, ou se remuer; il s'appuyait sur moi et sur l'un des médecins; je fus consterné du changement que j'observai dans ses yeux mourants qu'il tournait sur moi: nous le couchâmes; et le médecin qui restait me dit que c'était pour toujours. On envoya chercher un prêtre catholique

français, du voisinage, M. Mortoire, pour lui donner les derniers secours de la religion.

Avant son arrivée, le général parut s'endormir; et nous quittâmes un instant sa chambre, pour soulager nos douleurs par nos larmes. Quand il revint de cet assoupissement, vers midi et demi, il demanda où nous étions; l'instant d'après nous étions près de lui. Il pouvait à peine prononcer un mot; le serrement de sa main, que je sens encore, nous annonçait qu'il nous faisait ses adieux. Le comte et la comtesse Saint-Martin n'y purent tenir; il fallut les éloigner, et je restai seul jusqu'à l'arrivée de l'abbé Mortoire, qui lui administra l'extrême-onction, et qui lut les prières des agonisants avec moi.

Pendant cette douloureuse cérémonie, le général restait calme; mais vers une heure et un quart, quand elle fut terminée, sa respiration fut plus rapide et en même temps plus embarrassée. Ses extrémités devinrent froides; sa main que je tenais dans les miennes n'indiqua plus que par un faible mouvement, qui ne se répéta point, qu'il reconnaissait un ami; et vers une heure et demie ses paupières s'ouvrirent extrêmement; ses yeux se fixèrent quelques secondes vers le ciel, comme pour regarder quelqu'un qui l'y appelait; ils se baissèrent ensuite, un long soupir s'échappa de sa poitrine. A genoux à côté de son lit; je regardais, j'écoutais encore, j'espérais encore... Le médecin vint me relever, en me disant: C'est fini!

Jamais, certainement, une mort plus calme n'a terminé une vie aussi belle et aussi agitée. La sérénité des derniers instants de l'existence était une récompense due à l'homme qui, toute sa vie, avait souhaité, avait tenté, et quelquefois avait réussi à faire le bonheur de ses semblables. Cette sérénité, cette douceur de la mort ont adouci pour beaucoup de ses amis la douleur de sa perte. Le vénérable prince Charles de Hesse, le fidèle maréchal Macdonald, et monsieur Canning ont tous trois exprimé ce sentiment; mais tous trois aussi ont prouvé, par la constance de leurs souvenirs et de leurs regrets, qu'ils voulaient plus nous consoler qu'ils n'étaient consolés par cette pensée; et, comme eux, bien d'autres furent inconsolables.

Les funérailles du général Du Mouriez attirèrent des villes et des villages voisins une multitude immense; et ce n'était pas la curiosité seule qui arrachait à leurs travaux ces hommes de la campagne, et leur faisait suivre, à une distance de six milles, le char qui transportait des restes mortels à leur dernier asile. Son nom était connu; le peuple même savait qu'il avait été puissant dans les combats; et il l'avait vu dans ses derniers jours faire du bien aux pauvres de son village. Aussi, des éloges, des regrets et des larmes exprimèrent l'admiration et la reconnaissance des étrangers.

L'inhumation eut lieu dans l'église de Henley: le service dut par conséquent se faire suivant les formes du culte anglican; mais l'abbé Mortoire

voulut y mêler ses prières. Il se rendit à l'église avec le cortège; et le recteur de la paroisse, ne voulant pas le laisser au bas de la tribune, et désirant rendre hommage à son caractère, le fit monter en chaire à côté de lui, tandis qu'il récitait l'office des morts. Ainsi les prêtres de deux cultes différents s'unissaient pour invoquer le ciel, et en obtenir le prix d'une vie utile et glorieuse.

En demandant que le général Du Mouriez fût inhumé dans l'église de Henley, nous devons penser que la France pourrait se souvenir un jour qu'elle lui a dû son salut, et qu'elle avait droit de réclamer ses restes pour leur rendre les derniers honneurs. Une déclaration authentique à cet effet fut faite par ses amis, écrite et signée en présence de témoins, et remise au recteur. On peut espérer encore que l'exil ne sera pas éternel: cette pensée doit lui faire plaisir.

Un monument lui a été érigé, à côté du lieu où il repose, par les amis qui composaient sa famille. Ce monument, d'une forme pyramidale, est en marbre noir et blanc. Le bas-relief du soubassement représente un trophée d'armes modernes; à droite et à gauche sont les mots: *Champagne, Jenmappes.*

L'épithaphe est sur une tablette de marbre blanc; au bas de la tablette pyramidale est une urne couverte d'un crêpe, et au haut est la couronne aux armes de la famille. Voici l'épithaphe:

HIC JACET,
 tardam expectans PATRIÆ justitiam,
 CAROLUS FRANCISCUS DU MOURIEZ,
 qui CAMERACO natus, januarii 25 die, anno Domini 1739,
 ingenio, doctrinâ et virtute præclarus, ad summum
 militare imperium fortitudine et prudentiâ pervenit;
 LUDOVICI XVI conciliis præfuit;
 REGEM et LEGES, in rostris eloquentiâ,
 in castris gladio, PATRIAM et LIBERTATEM defendit;
 nefandis in temporibus,
 bis GALLIAM a depopulatione et servitute servavit,
 sed ab ipsâ eam servare conans,
 PROSCRIPTUS EST!
 Azilum exuli GERMANIA primum,
 nobilem postea hospitalitatem obtulit
 BRITANNIA:
 gratus, obiit TURVILLE,
 die martis 14, anno Domini 1823.
 Hoc MONUMENTUM
 illustrissimo CIVI, peritissimo MINISTRO,
 fortissimo DUCT, et AMICORUM OPTIMO
 desiderantes et fientes dedicaverunt AMICI.

Toute la tâche que je m'étais imposée est terminée. J'ai rempli les devoirs de l'amitié et de la reconnaissance; je crois même avoir acquitté une dette envers la France. Heureux, si je pouvais un jour obtenir de la France libre qu'elle acquittât la sienne!

En ce moment, comme toutes les fois que je pense à la perte que nous avons faite, une profonde tristesse m'accable; et la violence de mes regrets ne me permet pas de les exprimer. Je me sens pressé de quitter la plume.

Je la reprendrai pour retracer plus au long la dernière période de sa vie, dont une grande

partie a été écrite ou dictée par lui-même, comme continuation de ses mémoires; et je réunirai ce travail, avec tout ce qu'il a fait, dans une édition complète de ses œuvres.

Le temps n'est pas venu encore de mettre au jour cette édition. Trop de choses mystérieuses jusqu'ici blesseraient trop de passions, indisposeraient trop d'amours-propres, et contrarieraient des intérêts trop puissants, pour atteindre le seul but qu'on se propose: la propagation de la vérité, l'avantage de la France, et la gloire du général.

Puissé-je y avoir contribué déjà par la publication de ce livre; et vous, ombre illustre, agréez cet hommage de votre ami qui renouvelle, en finissant, l'engagement d'être fidèle à la France, à la liberté, et à votre mémoire!

FIN.